

07 - 08 - 09 juin 2011 • Rodez (Aveyron)

# Rapport d'activité





# SOMMAIRE

## Première partie

### Installation - Formation - Appui réseau - Emploi

Fiche 1	:	Primevère .....	7
Fiche 2	:	Accompagnement financier et PPP .....	8
Fiche 3	:	Sésame .....	9
Fiche 4	:	Formation des responsables professionnels et des animateurs JA .....	10
Fiche 5	:	Appui réseau .....	11
Fiche 6	:	Réso'RGAnisation .....	12
Fiche 7	:	Remplacement .....	13

## Deuxième partie

### Politique agricole, enjeux européens et internationaux

Fiche 8	:	Mise en œuvre du bilan de santé et PAC 2013 .....	17
Fiche 9	:	OMC .....	18
Fiche 10	:	Lobbying européen et international .....	19
Fiche 11	:	Développement agricole .....	20

## Troisième partie

### Social, fiscal et réglementation

Fiche 12	:	Protection sociale et fiscalité agricole .....	23
Fiche 13	:	Gestion des risques et des crises .....	24
Fiche 14	:	Foncier agricole .....	25
Fiche 15	:	Dossiers juridiques .....	26
Fiche 16	:	Lobbying parlementaire .....	27
Fiche 17	:	Loi de Modernisation de l'Agriculture .....	28

## Quatrième partie

### Productions et valeur ajoutée

Fiche 18	:	Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) .....	31
Fiche 19	:	Biomasse et énergies renouvelables .....	32
Fiche 20	:	Viticulture .....	33
Fiche 21	:	Grandes cultures .....	34
Fiche 22	:	Fruits et légumes .....	35
Fiche 23	:	Production porcine .....	36
Fiche 24	:	Production laitière .....	37
Fiche 25	:	Production bovine .....	38
Fiche 26	:	Production ovine .....	39
Fiche 27	:	Production caprine .....	40
Fiche 28	:	Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) - Etats généraux du sanitaire .....	41
Fiche 29	:	Relations commerciales et répartition de la valeur ajoutée .....	42
Fiche 30	:	Circuits courts et qualité .....	43
Fiche 31	:	Interdépendance des filières .....	44

## **Cinquième partie** **Environnement et territoires**

Fiche 32	:	Dossier phytosanitaire.....	47
Fiche 33	:	Environnement .....	48
Fiche 34	:	Développement rural.....	49
Fiche 35	:	Montagne et zones défavorisées .....	50
Fiche 36	:	Politique de l'herbe.....	51
Fiche 37	:	Conditionnalité .....	52
Fiche 38	:	Agriculture biologique.....	53

## **Sixième partie** **Communication**

Fiche 39	:	Stratégie de communication JA .....	57
Fiche 40	:	La promotion du métier d'agriculteur .....	58
Fiche 41	:	Les événements JA.....	59
Fiche 42	:	Relations presse JA : JA toujours plus proactif !.....	60
Fiche 43	:	La communication web .....	61
Fiche 44	:	JA MAG : La diffusion : axe stratégique pour 2011.....	62

## **Septième partie** **Vie des régions**

Fiche 45	:	Région Bourgogne Franche-Comté .....	65
Fiche 46	:	Région Centre .....	66
Fiche 47	:	Région Est.....	67
Fiche 48	:	Région Massif Central.....	68
Fiche 49	:	Région Méditerranée.....	69
Fiche 50	:	Région Midi-Pyrénées.....	70
Fiche 51	:	Région Nord .....	71
Fiche 52	:	Région Normandie .....	72
Fiche 53	:	Région Ouest .....	73
Fiche 54	:	Région Rhône Alpes .....	74
Fiche 55	:	Région Sud Ouest.....	75
Fiche 56	:	Région Outre-Mer .....	76

*Première partie*

*Installation — Formation*

*Appui réseau — Emploi*



## Contexte

Suite à la rénovation du dispositif d'accompagnement à l'installation, JA a lancé le projet Primevère en 2008. Ce projet vise à créer un réseau multi-partenarial de ressources et de compétences afin d'accompagner au mieux l'évolution du dispositif, mais aussi et surtout renforcer et pérenniser les relations inter-OPA.

Cette mutualisation a pour but d'approfondir et améliorer la mise en œuvre du nouvel accompagnement (PPP), en développant et en partageant de nouveaux moyens, outils, méthodes, modes d'organisation, etc...

Articulé autour de 5 actions, le projet associe de nombreux partenaires, notamment le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le GIE des ADASEA, l'APCA, l'AgroSup Dijon et l'IFOCAP

## Action des JA

Après avoir développé des outils tels que Sphinx Installation et l'autodiagnostic, le travail se poursuit sur des journées régionales d'échanges entre les différents intervenants du parcours. Sont invités à travailler sur différentes thématiques l'ensemble des acteurs de l'installation (DRAF, conseillers PPP, Adasea, ...).

Ces journées d'échange sont axées sur les actions 2 et 3 du projet Primevère. Celles-ci concernent l'élaboration et la réalisation du PPP.

Dans un contexte où le mot « personnalisation » a été confondu avec « simplification », les conseillers sont conscients du besoin d'améliorer l'offre de formation au plus vite.

Les formations doivent être réellement personnalisées et adaptées aux besoins du porteur de projet et non proposées en fonction de l'offre existante, mettant en cohérence besoins en compétences et préconisations. Une meilleure lisibilité de ce qui se fait dans les différents départements, des échanges et une mutualisation sont également souhaités.

Le PDE est encore trop souvent considéré comme un simple outil administratif par les jeunes et ce dans plusieurs départements ! Des enquêtes interdépartementales ont été réalisées auprès des partenaires et des jeunes afin d'identifier les points à améliorer pour l'aide à la formalisation du projet et du PDE. Un séminaire, mené par notre partenaire, l'APCA, a également réuni l'ensemble des conseillers afin de travailler à l'évolution du rendu du PDE.

Fin novembre 2010, un avenant, validé par le MAAPRAT, a permis de :

- ⇒ Prolonger le projet jusqu'en décembre 2011
- ⇒ Mettre à jour la liste des partenaires et des sites pilotes locaux :
  - 3 partenaires nationaux : l'APCA, l'IFOCAP et le GIE des Adasea
  - 22 sites pilotes, dont 17 JA, 3 Chambres, 1 ADPSA (centre de formation) et 1 Adasea

## Perspectives

Bien que le projet se clôture en décembre 2011, il est impératif de continuer à capitaliser toutes les expériences du réseau et des partenaires de l'installation pour proposer, sans cesse, de nouvelles méthodes et outils pour accompagner tous les candidats à l'installation.

JA souhaite créer un réseau pérenne et réactif pour le renouvellement des générations en agriculture. Ce lien entre OPA et acteurs de l'installation en agriculture doit donc être maintenu.

## Contexte

L'objectif du conseil d'administration est de remettre le dossier RGA au centre des débats et des réflexions. Le RGA est une priorité à aborder au travers de tous les dossiers et au sein de toutes les instances.

Au niveau financier, la loi de modernisation a imposé le transfert des missions de service public, gérées par les Adasea, vers les chambres d'agriculture. Le budget allant de pair avec ces missions va diminuer, puis être supprimé en 2013.

- Dans tous les dossiers
- A chaque conseil d'administration, bureaux
- A tous les échelons



## Perspectives

Un travail est encore à faire pour améliorer le contenu des PPP. Il a également été décidé en groupe RGA de concevoir un cadre commun sur le stage 21 heures. En termes politique, un guide du responsable de l'installation devrait être réalisé pour l'automne. En termes budgétaire, un travail doit être fait sur le mode de calcul du financement des PII et sur le financement des missions de service public.

## Action des JA

### Le projet RGA 2010-2012

L'objectif de Jeunes Agriculteurs est de fournir le meilleur accompagnement possible pour l'installation. Il s'agit de poursuivre les objectifs de professionnalisation et de personnalisation de l'accompagnement sur tout le territoire. Des enquêtes ont été réalisées dans les régions pour connaître les freins à l'installation avec les aides. La session RGA de février 2011 a permis de faire des propositions pour lever ces freins. Ainsi, ce grand groupe de travail, réunissant plus d'une centaine de participants, a permis d'aborder le rapport d'orientation 2011, axé sur l'installation et la transmission.

### Le financement des missions de service public

Un travail est engagé avec les Chambres d'agriculture pour trouver de nouveaux financements, notamment par rapport à la transmission. Pour effectuer un suivi du travail réalisé sur les missions de service public, des comités d'orientation doivent être mis en place dans chaque département, piloté par JA. Une convention APCJA/ FNSEA a été signée pour encadrer la démarche.

### Appui réseau

Le RGA doit devenir un réflexe politique. Le dossier RGA ne doit pas être seulement technique. JA a donc lancé un programme d'appui au réseau, pour aider à la mise en place des comités d'orientation dans les départements et régions, mais également pour appuyer les départements ayant perdu un poids politique sur l'installation. Preuve également de l'importance du RGA : un rapport d'orientation 2011 axé sur ce thème !

### Communication externe

La semaine RGA a été renouvelée en 2011. Afin de motiver le réseau et concevoir des outils de promotion, JA a lancé l'opération « Affiche ta passion ». Une trentaine de département ou régions ont réalisé des affiches de promotion du métier d'agriculteur. Les dix meilleures affiches ont été sélectionnées lors de la session RGA et le grand public a voté pour la gagnante lors du salon de l'agriculture. Bravo à l'Aveyron !

## Contexte

En raison d'importantes difficultés financières (activité déficitaire et dégradation subite en 2009), l'Assemblée Générale extraordinaire de Sésame a voté la suspension de l'activité de l'association le 19 mai 2010 ainsi que le licenciement économique des salariés.

Jeunes Agriculteurs a activement participé à la clôture de l'activité (gestion du personnel et financière) ainsi qu'au suivi des dossiers en cours.

Mais l'activité de Sésame est aujourd'hui en passe d'être relancée. Convaincu de l'importance de la mobilité à l'étranger dans la formation des agriculteurs, Jeunes Agriculteurs a impulsé, en partenariat avec les autres OPA fondatrices (APCA, FNSEA), un nouveau projet afin de professionnaliser davantage l'offre de stage à l'étranger.

## Action des JA

Un plan d'action pour relancer la structure a été réfléchi :

Les objectifs de cette nouvelle structure sont multiples. Il s'agit tout d'abord d'offrir l'opportunité d'une expérience professionnelle internationale à des publics ayant une formation agricole ou une expérience professionnelle dans le secteur. Mais aussi de préparer le futur acteur du monde agricole à la compréhension des enjeux internationaux : d'une approche des pratiques à une analyse micro et macro-économique.

Sésame prévoit également un volet de formation en amont du stage, assuré par l'Ifovap, ainsi qu'un suivi pendant la période à l'étranger.

D'autre part, JA s'est engagé à promouvoir la nouvelle structure auprès de l'ensemble de son réseau. La communication doit être axée sur la formation, l'ouverture d'esprit et l'enrichissement personnel.

## Perspectives

Le plan d'action est en cours, JA souhaite voir les premiers départs courant septembre !

# Formation des responsables professionnels et des animateurs JA

Fiche N°4

## Contexte

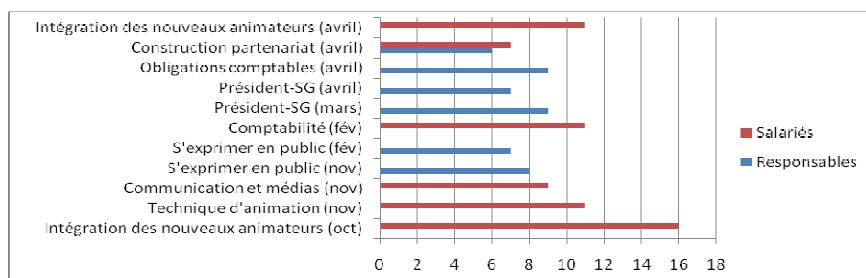
La formation est une des principales missions de Jeunes Agriculteurs. Il s'agit d'un moyen permettant de répondre aux priorités du mandat et aux besoins du réseau ainsi que de développer les compétences et connaissances des administrateurs et des salariés JA dans le cadre de leur fonction.

## Action des JA

La communication est l'une des priorités que JA a souhaité développer dans le mandat 2010-2012. Nous avons donc accompagner cette volonté de mieux communiquer avec les médias et auprès du grand public en proposant aux administrateurs et à l'ensemble du réseau, 2 sessions de formations sur « S'exprimer en public et devant les journalistes » ainsi que des séances personnalisées de média training. Les animateurs du réseau ont aussi pu bénéficier d'une formation sur « Communiquer avec les médias » pour comprendre les ficelles de la relation avec les journalistes.

L'autre sujet phare développé dans cette première année de mandat est le financement des structures JA. Depuis le rapport moral 2008, ce thème demeure une priorité : 3 sessions avaient vu le jour en 2008 (Paris, Lyon et Toulouse). Force est de constater que le besoin est toujours présent car le renforcement de nos structures syndicales passe par la consolidation et l'optimisation de nos ressources financières. C'est à ce titre que les animateurs ont bénéficié de deux sessions de formation sur « L'enregistrement comptable ». Les trésoriers avec leurs collaborateurs ont pu assister à une formation sur « les obligations juridiques et comptables et la construction de partenariats ».

Les formations pour les nouveaux présidents et secrétaires généraux ou les nouveaux animateurs sont les formations qui illustrent notre volonté de poursuivre la professionnalisation de notre réseau.



## Perspectives

De nouveaux thèmes de formation vont voir le jour pour répondre, soit aux autres priorités du mandat, soit aux autres besoins émergeants du réseau. Dés à présent, le RGA, l'environnement, la PAC et les politiques de filières sont des thèmes de formation en cours de réflexion.

## Contexte

L'appui au réseau correspond à l'une des priorités définies dans le projet politique de JA.

Les nombreuses facettes de l'appui au réseau concernent particulièrement les dossiers phares de JA : l'accompagnement des équipes départementales et régionales, la formation, la communication, le renouvellement des générations et la prospective.

L'accompagnement du réseau répond aux objectifs :

- de décliner le projet politique en régions et départements afin de s'approprier les orientations, de rendre lisible le sens de l'action et de l'engagement ;
- d'échanger sur le contexte des filières et les perspectives d'avenir ;
- de connaître la vie, les besoins et les attentes du réseau ;
- d'apporter une méthode, des conseils dans la mise en place d'actions.

## Action des JA

Le service syndical met en œuvre les priorités de JA. C'est pourquoi, il multiplie les actions de l'échelon cantonal à l'échelon régional. L'appui aux départements d'outre mer a fait partie des priorités du mandat.

De plus, un certain nombre d'interventions a porté également sur l'installation, le projet PAC 2014, ou encore les règles comptables des syndicats à l'occasion de groupes échanges en régions.

En plus de l'accompagnement des équipes régionales, départementales et cantonales à travers de nombreuses réunions

- la commission syndicale et les groupes de travail, véritables lieux d'échanges entre responsables,
- l'intervention d'administrateurs nationaux sur demande des départements lors de formation, assemblées générales...
- sur l'ensemble de l'année, JA a effectué près de 130 déplacements en départements et régions.

Au-delà de ce travail quotidien, le contexte difficile a du coup impliqué de nombreuses mobilisations et réflexions avec notamment :

- Les mobilisations sur le prix des viandes françaises ;
- Le marché solidaire en juillet 2010 dans la continuité de 2009 a permis d'enfoncer le clou sur les marges abusives des GMS ;
- La tournée régionale sur la PAC présentant les propositions issues du travail du réseau et les suites à donner.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs entend poursuivre son appui sur trois axes en particulier :

- Accompagner pour faciliter et favoriser la dynamique des équipes, des cantons aux régions,
- Renforcer notre légitimité dans un paysage public en cours d'évolution et en particulier sur l'installation,
- Appuyer la méthodologie de projet et de financement : développer des outils d'accompagnement aux structures JA.

## Contexte

Le congrès 2010 a fait naître le projet Réso'RGANisation, à la suite d'un audit du réseau JA. Ce projet a pour objectif d'apporter plus d'engagement, de légitimité et d'efficacité au sein du syndicat. Ainsi, le travail de JA pourra être plus reconnu et lisible aux yeux de nos partenaires et notre organisation apportera plus de facilité dans le travail quotidien aussi bien pour les élus que pour les collaborateurs. Pour atteindre cet objectif, 6 chantiers ont vu le jour.

## Action des JA

Le conseil d'administration national a fait de Réso'RGANisation un axe fort de son projet de mandat. Les 5 secrétaires généraux, accompagnés de toute l'équipe nationale de collaborateurs, en font leur cheval de bataille depuis juin 2010. Ainsi, les 10 commissions syndicales et réunions de service ont permis d'avancer sur ce sujet et un groupe national et des réunions régionales ont aussi alimenté la réflexion dans cinq chantiers.

La majeure partie des réflexions s'est portée sur le chantier intitulé « définition et rôle des échelons ». Les travaux de l'université d'hiver 2010 ont abouti à une nouvelle ossature pour le réseau, comptant 5 échelons du local à l'europeen, ne laissant la place qu'à une seule organisation régionale. Parallèlement, les rôles de chacun, les instances, les systèmes d'adhésion, de vote et de cotisations... sont passés à la loupe.

Le chantier « ressources humaines professionnelles » a pour objectif de favoriser l'engagement des professionnels et de les accompagner dans leurs missions. Trois thématiques ont été travaillées en UH : la disponibilité des responsables, l'appropriation des compétences par les responsables et l'accompagnement des présidents de canton. Une « boîte à outils » fait la synthèse de toutes les bonnes idées du réseau.

Les chantiers « RH salariées » et « finances » ont fait l'objet d'un travail d'enquête dans l'objectif de recenser les forces du réseau JA et les bonnes initiatives dans ces domaines.

A la suite de nombreuses enquêtes et réflexions qui ont déjà eu lieu dans le réseau sur le sujet de la communication interne, le chantier « communication » a entrepris de remettre un coup de neuf et de la lisibilité dans de nombreux outils.

## Perspectives

A la suite du congrès de Rodez, le chantier « définition et rôle des échelons » devrait laisser place au chantier « statutaire » permettant ainsi d'écrire noir sur blanc la nouvelle organisation de réseau.

Le chantier « RH professionnelles » achèvera sa boîte à outils à l'usage des élus et l'expérimentera dans le réseau.

Les chantiers « RH salariées » et « finances » analyseront leurs résultats d'enquêtes et construiront des préconisations d'ici le congrès 2012.

Enfin, le chantier « communication » continue, au sein du service communication à Paris, de donner du neuf aux outils : internet, guides, flash info...

## Contexte

Le remplacement joue un rôle essentiel pour favoriser l'installation. C'est un enjeu important quant à la qualité de vie des agriculteurs, pour faire de ce métier un métier attractif, où les jeunes peuvent vivre comme ceux des autres catégories socioprofessionnelles.

Ils doivent de fait avoir la possibilité de s'absenter de leur exploitation pour prendre des congés, pour s'investir dans les organisations professionnelles, ou bien encore pour se former. Pour JA, la vivabilité est une notion primordiale favorisant l'installation : avoir un métier vivable, c'est aussi l'une des clés de réussite en agriculture.

## Action des JA

Le remplacement est essentiel pour Jeunes Agriculteurs. L'année écoulée a permis de réaffirmer notre attachement aux services de remplacement, notamment en défendant la place de JA au sein des services de remplacement, aux côté des membres fondateurs de ce service. JA a donc suivi avec beaucoup d'intérêt la mise en place de l'évolution statutaire des services de remplacement.

Ces changements ont été initiés en novembre 2009 grâce à une nouvelle identité visuelle des services de remplacement : un logo partagé, un nom en commun (Service de remplacement + le nom du territoire concerné), et surtout des statuts type homogénéisés. L'enjeu a été que chaque échelon adopte ces statuts type, sans les modifier puisqu'ils sont déjà le résultat de compromis !

Les importants débats qui ont eu lieu pour déboucher sur ces statuts ont permis aux partenaires historiques des services de remplacement (dont les JA) d'avoir toute leur place. A nous maintenant de savoir la tenir !

L'autre sujet de taille qui a mobilisé Jeunes Agriculteurs concerne le crédit d'impôt pour congés. En effet, initié par la loi en 2006 pour une durée de 3 ans, ce crédit d'impôt a été prolongé en 2010. En 2011, et malgré notre mobilisation, il n'est pas reconduit à l'identique des années précédentes. Dorénavant, ce crédit d'impôt entrera dans le plafond des aides *de minimis*, ce qui en limite la portée auprès des agriculteurs qui en ont le plus besoin !

En effet, ce dispositif permet aux agriculteurs de bénéficier de 50% de crédit d'impôt sur les journées de remplacement utilisées pour prendre des congés (dans la limite de 14 jours). Il représente près de 30 % de l'activité des services de remplacement, avec 800 agents de remplacement mobilisés à temps plein.

L'année passée, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont interpellé le Ministre de l'agriculture sur cet acquis syndical qui bénéficie aux systèmes d'exploitation qui en ont le plus besoin. Le dispositif du crédit d'impôt pour congés a ainsi fait l'objet d'une évaluation par les pouvoirs publics : nous avons ainsi pu éviter sa disparition, mais pas qu'il soit limité par un plafond global d'aide !

## Perspectives

Naturellement, aux côtés de Service de Remplacement-France (ex-FNSR), JA est mobilisé pour trouver des modalités de mise en œuvre et de financement permettant d'offrir aux exploitants agricoles la possibilité de se faire remplacer sur leur exploitation dans de bonnes conditions, notamment financières. Dans le contexte de restriction budgétaire actuel, l'exercice n'est pas simple...



## *Deuxième partie*

*Politique agricole,  
enjeux européens et  
internationaux*



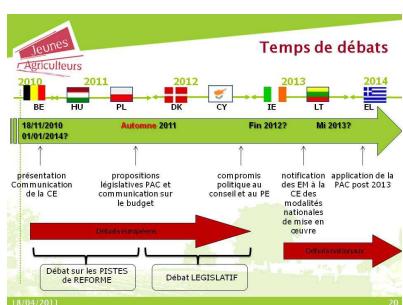
# Mise en œuvre du bilan de santé et PAC 2013

Fiche N°8

## Contexte

Alors que les décisions du bilan de santé de la PAC entrent en application, le débat sur l'avenir de la PAC après 2013 bat son plein à l'échelon national et européen. La Commission européenne a communiqué officiellement ses pistes de réforme pour la future PAC le 17 novembre dernier.

Jeunes Agriculteurs a décidé d'être force de proposition dès le début pour peser dans un débat qui se situe aujourd'hui au niveau du Parlement Européen et des Etats Membres qui placent actuellement sur le budget et leur réaction aux orientations proposées par la Commission.



## Action des JA

Pour Jeunes Agriculteurs, l'avenir de la PAC ne se réduit pas à la seule question de la répartition des aides en agriculture mais bien à la mise en place de vraies alternatives pour une véritable organisation des marchés et pour maintenir nos filières et des hommes sur tous les territoires. C'est pourquoi, tout en agissant sur les conséquences du bilan de santé sur l'installation (voir fiche dossiers juridiques), Jeunes Agriculteurs a entamé dans le cadre de groupes de travail et de rencontres organisées avec des intervenants extérieurs une réflexion sur la PAC post 2013. Ce travail a débouché sur l'adoption du projet PAC 2014 présenté au réseau et à l'ensemble de nos interlocuteurs sur le sujet.

En rappelant toujours que le budget de la PAC post 2013 doit être à la hauteur des ambitions que l'Europe se fixe pour son agriculture, Jeunes Agriculteurs dégage 4 axes principaux autour desquels s'articulent ses propositions :

- Faire de la diversité un atout économique (incitation à la diversité des productions, notamment protéines végétales et herbe, maintien de certains soutiens couplés, aide aux nouveaux débouchés,...),
- Être acteur pour dynamiser les filières et les territoires (gestion des marchés et des risques, chaîne alimentaire, commercialisation, investissement),
- Innover pour gagner en compétitivité (préférence communautaire, harmonisation réglementaire, soutien aux projets innovants),
- Former et installer pour accompagner les entrepreneurs de demain (dispositif installation renforcé, investissement, formation, communication).

Tout en continuant à préciser le contenu de ces axes, JA porte et teste ses orientations auprès des acteurs nationaux et européens qui eux-mêmes affinent petit à petit leurs visions.

## Perspectives

Le travail d'approfondissement des propositions du projet JA se poursuit au sein des groupes de travail PAC mais aussi dans le cadre des échanges avec le réseau. Nous allons continuer à porter notre voix dans un contexte européen où subsistent de nombreuses incertitudes, tant sur le budget, le contenu et le calendrier de la réforme qui se prépare.

Alors même qu'à peine 7% des agriculteurs européens ont moins de 35 ans, l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture en Europe est de taille !

## Contexte

Depuis sa reconduction en 2009 à la tête de l'Organisation Mondiale du Commerce, Pascal Lamy ne cesse d'afficher ses efforts pour conclure le cycle de négociations de Doha. Force est de constater que ce qui est une priorité pour lui n'en a pas été une ces dernières années pour les dirigeants des pays accaparés par d'autres préoccupations économiques. De fait, aucune progression sur les compromis n'a été enregistrée pour l'instant.



## Action des JA

La prise en compte, au moins dans les déclarations, de l'enjeu de sécurité alimentaire, les appels à l'accroissement de la production agricole dans tous les continents (G8, Banque Mondiale,...) sont un motif de satisfaction pour Jeunes Agriculteurs. Mais il n'en demeure pas moins que l'agriculture reste dans les projets de textes de compromis commerciaux internationaux une monnaie d'échange avec les autres secteurs économiques.

Parallèlement, les négociations relatives à des accords commerciaux bilatéraux entre pays ou entre régions se développent, la plus inquiétante pour l'agriculture européenne étant les négociations reprises avec le Mercosur qui menacent directement notre agriculture et tout particulièrement le secteur de la viande bovine.

Si nous avons pu trouver écho auprès du ministre de l'agriculture et du gouvernement français à ce sujet, notre vigilance reste largement nécessaire au niveau européen où les intérêts et les intentions divergent. En adoptant des positions fortes sur la préservation de l'agriculture dans les négociations commerciales, le Parlement Européen (rapport Papastamkos du 8 mars 2011) milite contre les concessions envisagés pour l'agriculture et pour l'imposition des normes européennes aux produits importées. Il prend ainsi le contre-pied de certaines orientations portées par la Commission et réaffirme la volonté du PE de participer aux négociations.

## Perspectives

Nous savons que laisser libre cours au marché mondial peut avoir des conséquences violentes désastreuses pour nos économies. A l'heure qu'il est, le cycle de Doha semble s'orienter vers un échec, à condition qu'une tentative de sauvetage de la dernière chance n'intervienne pas. Les accords bilatéraux, eux, se développent et plusieurs sont potentiellement dangereux pour notre agriculture (Mercosur mais aussi Euroméditerranée pour certains produits).

Jeunes agriculteurs entend s'appuyer sur ce contexte très incertain pour faire valoir à nouveau la nécessité d'un cadre international de régulation des marchés agricoles. Le G20 qui approche est une occasion pour faire entendre nos arguments dans ce sens.

## Contexte

Dans un calendrier communautaire et international chargé (débat sur la PAC 2013, OMC, G20 agricole), Jeunes Agriculteurs s'investit à tous les échelons afin d'être pleinement acteur de la construction des positions et force de propositions.

En particulier, le débat européen de longue haleine sur la PAC qui met pour la première fois en responsabilité équivalente les Etats Membres et le Parlement Européen, nous oblige à être fortement et régulièrement présents auprès des institutions européennes, des parlementaires, que ce soit directement ou via le CEJA dont la parole est de plus en plus entendue à Bruxelles.



## Action des JA

JA a continué à se mobiliser en 2010/2011 au sein du CEJA, auprès de ses membres et auprès des institutions pour présenter ses positions sur l'avenir de la PAC :

- conférence de presse organisée à Bruxelles le 13 juillet 2010 pour présenter le projet PAC 2014 auprès des médias bruxellois
- échanges sur la PAC 2013 aux groupes de travail et séminaires du CEJA organisés en 2010 (Louvain la Neuve en septembre 2010, groupes de travail)
- participation le 12 avril 2011 à la table ronde dédiée au renouvellement des générations en agriculture au Parlement Européen avec le CEJA
- série de rencontres bilatérales en 2010 avec les représentants de la Commission européenne (DG Agriculture, DG Environnement...), du Parlement européen, des autres Etats membres et de la représentation française
- lobbying continu auprès des parlementaires européens (rencontres régulières avec les parlementaires européens investis sur la PAC, réunions de la commission agriculture)

Dans le cadre des groupes de travail organisés par le CEJA sur la PAC 2013, Jeunes Agriculteurs a ainsi réussi, grâce un travail de réflexion entamé en amont au niveau national, à faire partager à ses homologues plusieurs orientations fortes et précises, sur la légitimité d'un « paquet jeunes » au sein de la PAC mais aussi sur la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire ou récemment sur le paquet lait..

Ces positions communes du CEJA, qui ont été présentées aux instances européennes (Commission européenne, Parlement européen etc..), sont de bon augure à l'heure où les discussions sur l'avenir de la PAC se poursuivent activement.

Jeunes Agriculteurs participe également régulièrement aux conférences et ateliers organisés par les think tank européens et internationaux (Confrontations Europe, ateliers de Notre Europe, débats Euractiv etc...).

## Perspectives

Notre travail de lobbying est reconnu et encouragé tant par l'importance des enjeux que par la qualité de l'écoute dont nous bénéficiions. C'est un travail à renouveler continuellement auprès de nombreux acteurs. Au-delà du niveau européen, le G20 agricole qui s'annonce nous donne une nouvelle occasion pour échanger avec nos homologues d'autres continents sur des sujets aussi importants que la gouvernance alimentaire ou le soutien à l'agriculture.

## Contexte

Le développement agricole et rural est une politique publique qui a la spécificité d'être financée directement et exclusivement par les agriculteurs via le compte d'affectation spéciale de développement agricole et rural (le Casdar). Le prélèvement obligatoire qui alimente ce fonds est une taxe appelée « Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles ». Elle est assise sur le chiffre d'affaires et concerne les agriculteurs dont les activités sont soumises à la TVA.

La politique de développement agricole et rural permet concrètement de financer la recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs. Cette politique est répartie en deux volets :

- Les programmes nationaux, qui concernent les structures comme les chambres d'agriculture ou les instituts techniques (Arvalis, Institut de l'élevage...);
- Les appels à projets, qui ont lieu chaque année et où toute structure qui présente un projet répondant aux thèmes prédefinis par le Ministère de l'agriculture et les représentants de la profession agricole peut postuler. La sélection est faite par un jury indépendant, mais le choix final revient au Ministre.

## Action des JA

Le travail réalisé par Jeunes Agriculteurs consiste essentiellement à porter nos positions et défendre nos orientations auprès du comité Casdar, par lequel le Ministère de l'agriculture réunit la profession agricole pour traiter du fonctionnement et de l'affectation des fonds Casdar.

Jeunes Agriculteurs participe également à l'élaboration de positions communes à la profession agricole, regroupant l'ACTA, l'APCA, Coop de France et la FNSEA. Par exemple sur l'orientation des projets financés par le Casdar. Autre exemple : fin 2010, suite à la présentation de la loi de finances 2011, la profession a protesté auprès du Ministère contre le transfert du financement de la politique de sélection animale et végétale du budget de l'État vers le Casdar (pour près de 12 millions d'euros !). Que l'État vienne utiliser des fonds issus d'une taxe prélevée sur les exploitations agricoles et destinée à l'innovation dans la recherche appliquée et à la diffusion de nouveaux outils auprès des agriculteurs, pour palier au baisse du budget agricole, n'est pas acceptable pour la profession.

Pour rappel, il y a quelques années, l'État avait déjà décidé unilatéralement d'utiliser 3 millions de fonds Casdar pour financer l'accompagnement à l'installation. JA avait protesté en affirmant que le désengagement de l'État sur une politique d'intérêt public n'a pas à être compensé par les agriculteurs eux-mêmes. En vain. Cette année, à la faveur de la loi de finance 2011, l'État a supprimé des crédits Casdar la ligne consacrée à l'accompagnement du PPP. JA s'est mobilisé pour que les 3 millions qui ne sont plus financés par le Casdar puissent trouver une autre source de financement au sein du budget du Ministère de l'Agriculture.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs compte rester attentif au rôle de l'ensemble des organismes agricoles dans le paysage du développement agricole et rural : afin que les professionnels puissent reprendre la main sur un budget Casdar de plus en plus piloté unilatéralement par les pouvoirs publics. Plus généralement, et dans l'intérêt de tous les agriculteurs, Jeunes Agriculteurs est favorable à ce que les agriculteurs soient mieux informés des résultats des projets financés par la taxe Casdar, notamment des retombées en terme d'innovation technique sur les exploitations.

## *Troisième partie*

### *Social, fiscal et réglementation*



## Contexte

La fiscalité agricole et la protection sociale, voilà deux problématiques bien souvent abstraites pour les jeunes installés.

Une vision un peu trop simpliste des choses résumerait la fiscalité à de l'optimisation fiscale et la protection sociale à des cotisations et donc des prélèvements supplémentaires pas toujours en phase avec de faibles revenus.

Il est plus qu'urgent de sortir de cette vision réductrice des choses.

Les jeunes se doivent de s'investir sur ces dossiers car leurs problématiques sont spécifiques et différentes de celles de leurs ainés. La MSA n'est pas uniquement là pour prélever, elle offre des contreparties et la fiscalité est un outil qui allié à d'autres mécanismes pourrait permettre de limiter les effets des différentes crises sur le long terme.

Pour autant, Jeunes Agriculteurs continu d'être attentif à l'allégement des charges fiscales et sociales durant les premières années d'installation où « l'entreprise » est la plus fragile.

## Action des JA

Dans le cadre de Loi de Modernisation de l'Agriculture (LMA), Jeunes Agriculteurs a obtenu pour les jeunes qui effectuent dans le cadre du PPP, un stage d'initiation ou un complément de formation professionnelle dans un organisme public ou privé et pour les titulaires d'un contrat d'appui projet d'entreprises :

- Qu'ils soient assujettis au régime de protection sociale des salariés agricoles.
- Qu'ils bénéficient également du régime obligatoire d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Dans le cadre de cette même loi, Jeunes Agriculteurs a obtenu la mise en place d'une taxe sur le changement de destination des terres agricole (propositions du RO de 2008) au profit de l'installation des jeunes.

Dans le cadre de la réforme des retraites, Jeunes Agriculteurs a soutenu ses ainés et attend que soit remis au gouvernement le rapport étudiant la possibilité de calculer les retraites agricoles sur les 25 meilleures années et la publication des décrets sur les départs anticipés en retraite pour cause de pénibilité.

Concernant la TIPP et la TICGN, le remboursement pour l'intégralité de l'année 2010 a été obtenu.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs doit engager une réflexion pour trouver un système permettant de sécuriser le revenu des jeunes agriculteurs.

Jeunes Agriculteurs a commencé un travail en partenariat avec la MSA pour faire vivre la charte signée, en 2006, au SIA et devrait prochainement communiquer sur le thème de la santé et sécurité au travail.

Jeunes Agriculteurs continu de pousser son idée de taxe de rééquilibrage concurrentielle (TVA-sociale).

Dans sa lancée de 2010, Jeunes Agriculteurs souhaite maintenir la dynamique sur ce dossier avec un groupe fiscal/social porteur de propositions innovantes.

## Contexte

Toutes les productions et toutes les régions sont touchées par les crises. Aujourd'hui les termes de « crises successives » ne sont plus adaptés, nous sommes face à une « Crise structurelle ». Cette dernière s'accompagne d'une volonté des pouvoirs publics européens d'intervenir de moins en moins sur les marchés agricoles. C'est pourquoi, il devient plus qu'urgent de répondre à la question de la gestion des risques et des crises pour les producteurs et pour les filières agricoles.

La LMA a institué un fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) (en remplacement du FNGCA : fonds national de garantie des calamités agricoles) afin de participer au financement des dispositifs de gestion des aléas climatique, sanitaire, phytosanitaire et environnemental dans le secteur agricole.

Le FNGRA se divise en 3 sections, chacune est alimentée par des contributions additionnelles :

- la première section contribue au financement de l'indemnisation des pertes économiques liées à l'apparition d'un foyer de maladie animale ou végétale ou d'un incident environnemental par des fonds de mutualisation agréés par l'autorité administrative ;
- la deuxième section contribue au financement des aides au développement de l'assurance contre les dommages causés aux exploitations agricoles ;
- la troisième section contribue à l'indemnisation des calamités agricoles.

La loi a également institué un comité national de la gestion des risques en agriculture (CNGRA) (en remplacement du comité national de l'assurance en agriculture : CNAA), compétent en matière de gestion des aléas climatique, sanitaire, phytosanitaire et environnemental. La viticulture est sortie du fonds des calamités le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Action des JA

Pour Jeunes Agriculteurs, la gestion des risques en agriculture doit aller plus loin que le simple développement de l'assurance récolte et du fonds sanitaire.

Jeunes Agriculteurs défend une vision plus large de la gestion des risques. En effet, celle-ci doit s'attacher à considérer les risques de marché et les conséquences de décisions politiques.

Dans le cadre du bilan de santé de la PAC, la profession a obtenu pour la première fois le subventionnement de l'assurance récolte à hauteur de 65 % avec un cofinancement européen.

Suite à des amendements inter-OPA, la profession a obtenu du Gouvernement la présentation de conditions et de modalités d'un mécanisme de réassurance publique qui pourrait être mis en place en réponse à des circonstances exceptionnelles touchant le secteur agricole.

JA continue de faire valoir :

- au sein du CNGRA, le développement du soutien à l'assurance récolte et l'élargissement de son champ d'action, (notamment en ce qui concerne les fourrages via une réassurance publique), comme une première étape dans le renforcement de la gestion des risques ;
- dans l'objectif de la PAC post 2013, l'urgence de mettre en place un dispositif expérimental de gestion des risques économiques.

Jeunes Agriculteurs en partenariat avec la FNSEA, l'APCA, Coop. de France et Groupama a mis en place une formation gestion des risques en agriculture à destination de tous les exploitants agricoles et plus particulièrement des futurs installés. L'objectif de cette formation est de permettre aux agriculteurs de mieux comprendre la problématique globale de la gestion des risques au sein de l'exploitation, du point de vue des hommes, des équipements, et des productions.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs attend et sera attentif aux résultats du rapport sur les mécanismes de réassurance publique.

Jeunes Agriculteurs continuera de veiller à la sortie de certaines cultures du FNGRA et aux modalités de mise en œuvre et particulièrement le financement des mesures proposées dans le cadre du bilan de santé de la PAC.

## Contexte

Chaque seconde, l'agriculture française perd 24 m<sup>2</sup> de terres agricoles du fait de l'urbanisation, de la construction de zones d'activités, de l'extension des routes... Soit l'équivalent de 54 baguettes de pain par seconde ou de la taille moyenne d'un studio... Entre 1992 et 2003, c'est l'équivalent d'un département français qui disparaissait tous les 10 ans, aujourd'hui c'est l'équivalent d'un département tous les 7 ans.

L'accès au foncier, principal outil de production pour la plupart des exploitations, représente la première difficulté à laquelle le candidat à l'installation est confronté.

Le foncier est un bien de plus en plus rare et cher.

La Société et l'Etat commencent à prendre conscience de la nécessité de protéger le foncier agricole. Le Gouvernement a mis en place des mesures dans le cadre de la LMA et notamment la taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Mais pour Jeunes Agriculteurs, cette nécessité de préserver le foncier agricole n'est pas nouvelle et le temps presse.

## Action des JA

Jeunes Agriculteurs a organisé pour la première fois en 2010, une semaine nationale de la préservation du foncier agricole. L'objectif de cette semaine était de sensibiliser Elus et Citoyens sur la consommation du foncier et ses conséquences sur l'activité agricole.

Jeunes Agriculteurs a été attentif aux débats parlementaires concernant la LMA et veille à l'application des mesures, notamment en donnant son avis sur les projets de décrets, adoptés (ou en cours) :

- le plan régional de l'agriculture durable (PRAD) ;
- l'observatoire de la consommation des espaces agricoles ;
- les commissions départementales de la consommation des espaces agricoles ;
- renforcement de la protection du foncier agricole ;
- taxe sur le changement de destination des terres agricoles.

D'ailleurs, Jeunes Agriculteurs est force de proposition concernant l'affectation de la taxe sur le changement de destination des terres agricoles.

Jeunes Agriculteurs a reconduit pour la deuxième année consécutive sa session foncière. Elle s'est déroulée du 8 au 10 mars à Limoges. Un représentant de chaque DOM était présent, ils ont donc pu nous faire partager leurs problématiques foncières souvent similaires à celles de la métropole. Les débats sur l'accès au foncier, le regroupement parcellaire et les SAFER ont été ouverts avec à la clé des actions à mettre en œuvre prochainement.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs entend poursuivre la dynamique impulsée lors de la session foncière 2011.

Jeunes Agriculteurs est conscient que la taxe sur le changement de destination des terres agricoles ne stoppera pas la consommation du foncier du jour au lendemain, mais constitue un précédent. Jeunes Agriculteurs continuera à négocier avec le ministère pour que cette taxe serve à compenser le plus justement possible les méfaits de la consommation de foncier agricoles aux jeunes.

Jeunes Agriculteurs reconduira en 2011 la semaine nationale de la préservation du foncier agricole.

Jeunes Agriculteurs sera vigilant à tous les projets entraînant une perte de foncier agricole dont ceux ayant des impacts indirects aux travers de mesures environnementales et d'accompagnement de l'extension de l'urbanisme.

Jeunes Agriculteurs veillera au maintien voir au renforcement du contrôle des structures.

## Contexte

Le droit et par conséquent les lois ne cessent d'évoluer nous permettant ainsi d'adapter, de moderniser les outils législatifs et réglementaires existants et d'en créer de nouveaux.

Jeunes Agriculteurs est force de propositions sur diverses thématiques et particulièrement sur celles qui permettent de faciliter l'installation et le renouvellement des générations en agriculture.

La LMA a permis la création des GAEC entre époux, concubins ou personnes pacsées. Cette nouvelle mesure devrait avoir des impacts sur le principe de transparence, particularité des GAEC. Suite à la publication de la loi, un décret paru récemment précise les conditions d'exercice de la pluriactivité pour un ou plusieurs associé(s) de GAEC.

## Action des JA

La réserve nationale DPU 2010 était suffisante pour couvrir l'ensemble des programmes, les nouveaux installés, entre le 16 mai 2008 et le 15 mai 2010, ont pu obtenir une revalorisation forfaitaire de 65 € / ha ou UGB. Jeunes Agriculteurs ne cautionnait pas ce montant et l'a rappelé lors des différents groupes de travail au ministère. Cependant, Jeunes Agriculteurs est relativement satisfait du montant de la réserve 2010 car il n'a pas été nécessaire de mettre en œuvre des stabilisateurs qui auraient pu faire diminuer la revalorisation forfaitaire déjà faible.

Pour des raisons de coûts et d'objectifs, atteints trop rapidement, un décret interministériel a mis en place un moratoire sur la production d'électricité d'origine photovoltaïque pour une durée de trois mois. Ce moratoire a pris fin le 10 mars 2011 avec la publication quelques jours avant au journal officiel d'un nouvel arrêté fixant les nouveaux tarifs, à la baisse, d'achat de l'électricité d'origine photovoltaïque. Jeunes Agriculteurs en partenariat avec la FNSEA et l'APCA a lancé un recensement des projets suspendus (pour cause de moratoire) afin de plaider pour un rattrapage de ces dossiers auprès de Matignon. Jeunes Agriculteurs a également lancé un appel à mobilisation pour alerter le gouvernement sur l'incohérence qu'il y a à bloquer des projets sur toitures et à autoriser des projets au sol qui consomment du foncier agricole.

## Perspectives

- Photovoltaïque** : Jeunes Agriculteurs reste mobilisé et entend défendre la cause des producteurs de photovoltaïque agricole qui ont été pénalisés avec la mise en place du moratoire et lutte contre l'installation de panneaux photovoltaïque au sol.
- DPU** : Jeunes Agriculteurs reste mobilisé sur ce dossier et a demandé un retour au réserves départementales pour la campagne 2011 afin de rattraper les jeunes qui ont eu un réel manque à gagné. Jeunes Agriculteurs a également demandé un retour du reliquat de la réserve nationale 2010 en départements notamment en fonction du nombre d'installation durant la période 2008-2010.

Jeunes Agriculteurs poursuivra ses réflexions et actions pour une meilleure prise en compte de l'actif.

## Contexte

L'année qui vient de s'écouler a été riche en projets et propositions de lois, ainsi qu'en débats parlementaires :

- Loi de finances
- Loi de financement de la sécurité sociale
- Loi de finances rectificative
- Loi de modernisation de l'agriculture (LMA)

Plusieurs rapports ont également été rédigés par des députés et sénateurs.

## Action des JA

Jeunes Agriculteurs veut continuer à asseoir sa position de leader en matière d'installation.

C'est pourquoi, lors de l'élaboration de chaque texte ou lors des discussions de ces derniers, nous avons été auditionnés par les rapporteurs des textes.

Ce travail fut réalisé également lors de la rédaction des rapports parlementaires. Dans ce cadre, nous sommes amenés notamment à amender les textes et convaincre les élus d'adopter ces modifications en communiquant nos positions et en les convainquant de les « porter ».

Jeunes Agriculteurs s'est également appuyé sur des parlementaires pour interroger les différents ministères sur des sujets comme l'installation, le photovoltaïque ou les droits de plantation par exemple.

Dans le cadre du vote de la LMA, JA a ainsi notamment obtenu la création d'une taxe sur le changement de destination des terres agricoles.

D'autre part, JA a réalisé de nombreuses rencontres parlementaires de toutes tendances et des mouvements politiques de jeunes en marge des grands partis.

Le SIA a été l'occasion de (re) nouer de nombreux contacts politiques fructueux, débouchant très souvent sur des rendez-vous plus poussés.

## Perspectives

Conscient de la nécessité de poursuivre ce travail pour continuer à asseoir son leadership sur les élus français et européens, Jeunes Agriculteurs va maintenir et intensifier son lobbying. JA doit continuer à développer notamment son action auprès du Parlement européen et des partis politiques en vue de la négociation du budget européen, de la PAC post-2013 et de la présidentielle 2012.

## Contexte

Lors de son discours sur l'avenir de l'agriculture prononcé le 19 février 2009 à Daumeray, le président de la République a annoncé la présentation par le gouvernement d'un projet de loi de modernisation de l'agriculture et du secteur agroalimentaire avant la fin de l'année.

Ce n'est que le 28 juillet 2010 que la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, dénommée plus simplement LMA, a été publiée au journal officiel.

La LMA est composée de 8 titres:

Titre Ier : Définir et mettre en œuvre une politique publique de l'alimentation

Titre II : Renforcer la compétitivité de l'agriculture française

Titre III : Améliorer la compétitivité des exploitations agricoles

Titre IV : Favoriser et accompagner l'installation

Titre V : Incrire l'agriculture et la forêt dans un développement durable des territoires

Titre VI : Simplifier les procédures et adapter le droit

Titre VII : Moderniser la gouvernance de la pêche maritime et de l'aquaculture

Titre VIII : Dispositions particulières aux outre-mer

## Action des JA

Fort d'avoir mené un lobbying très actif auprès des parlementaires JA a obtenu un certain nombre d'avancées :

- la taxe sur le changement de destination des terres agricoles ;
- l'obligation de contractualiser et le renforcement des missions des interprofessions ;
- le développement des circuits courts et l'encouragement de la proximité géographique entre producteurs et transformateurs ;
- la couverture sociale harmonisée pour les porteurs de projets ;
- le GAEC entre époux ;
- l'approvisionnement en produits agricoles locaux dans la restauration collective publique comme privée ;
- l'identification des produits ;
- les commissions départementales de la consommation des espaces agricoles (avec seulement un avis simple).

Jeunes Agriculteurs est régulièrement consulté par le ministère de l'Agriculture sur les projets de décrets et d'arrêtés dans le cadre de la mise en application de la loi.

Le point noir de cette loi est le transfert obligatoire des missions de service public des ADASEA liées à l'installation/transmission aux chambres d'agriculture. Ce transfert s'accompagne d'un désengagement de l'Etat et d'une baisse de budget programmée pour atteindre zéro financement en 2013.

## Perspectives

Jeunes Agriculteurs reste attentif à la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prévues dans la LMA et en particulier l'affectation de la taxe sur le changement de destination des terres agricoles pour faciliter l'installation des jeunes.

*Quatrième partie*

*Productions*

*et*

*valeur ajoutée*



# Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

Fiche N°18

## Contexte

En Europe, la seule variété de maïs autorisée à la culture, destinée à l'alimentation animale était le maïs MON 810, résistant à la pyrale. La pomme de terre Amflora, enrichie en amylopectine et destinée à l'industrie féculière s'y est ajoutée en 2010. Néanmoins, une grande partie de notre cheptel consomme du soja OGM. Notons également qu'une grande partie de la viande importée (des Etats-Unis, du Brésil, de l'Argentine...) est élaborée à partir d'animaux ayant consommé du soja ou du maïs OGM. En 2007, la France ne cultivait que 22 000 ha de maïs OGM. En 2008, 2009, et 2010, ces hectares se sont répartis entre l'Espagne et les autres pays producteurs européens, à l'exception des pays qui n'en cultivent pas non plus (auxquels l'Allemagne s'est ajoutée).

Le Haut Conseil des Biotechnologies mis en place suite à la loi sur les OGM d'avril 2008, est consulté sur la définition du « sans OGM », la coexistence et les autorisations de mise en culture.

L'évolution du système d'autorisation entre le niveau européen (importations, mis en culture) et national (mise en culture seulement) pose question.

## Perspectives

La loi sur les OGM attend toujours d'être traduite en décrets pour pouvoir être appliquée en cas d'autorisation d'une variété OGM. Le HCB doit améliorer son fonctionnement sous peine de voir son intérêt même remis en cause.

Alors que la recherche publique sur les biotechnologies est en perte de vitesse en France et dans les pays voisins, la priorité de JA reste la mise en place d'un cadre européen harmonisé pour la production et la commercialisation afin d'empêcher de déconnecter durablement autorisation de culture et d'importation.

## Action des JA

JA s'efforce en permanence de plaider en faveur d'un débat équilibré et modéré sur le sujet des OGM en rappelant notamment que :

- Les décisions sur le développement des OGM doivent être élaborées de façon transparente et rigoureuse par les pouvoirs publics.
- Il faut permettre à la recherche, notamment publique, de poursuivre ses travaux sur les OGM et l'amélioration variétale en général, y compris en plein champ.
- Pour la mise en culture, la décision doit être prise non pas globalement pour tous les OGM, mais bien au cas par cas pour chaque variété de chaque espèce. Elle doit être fondée sur une analyse des risques et des avantages spécifique à l'espèce concernée, au caractère qui lui est transféré et à son mode de commercialisation.
- Les responsabilités de chacun, agriculteurs et non agriculteurs doivent être clairement définies.
- La cohérence entre importation et production doit être assurée : peut-on interdire la culture de maïs OGM en France alors que parallèlement, on recourt massivement aux importations d'OGM pour palier le déficit protéique de l'Union européenne ?

Saisis sur les seuils d'affichage du sans OGM et du non OGM, nous avons argumenté en faveur d'une solution explicable au consommateur, équitable entre filières et qui ne ferme pas la porte à de futures autorisations de production. On se retrouve avec trois catégories pour l'étiquetage :

Avec OGM : étiquetage obligatoire de présence si seuil supérieur à 0,9%

Non OGM : pas d'étiquetage si seuil compris entre 0,1 et 0,9%

Sans OGM : affichage possible « sans OGM » si seuil inférieur à 0,1%

Les travaux du HCB, où JA siège, se poursuivent, mais son fonctionnement reste compliqué. Les parlementaires rapporteurs de la loi de 2008, qui avaient auditionné JA, ont fait le constat de ce mauvais fonctionnement et du besoin de l'améliorer. Ils ont de plus souligné le retard pris pour les décrets d'application.

## Contexte

L'utilisation de biomasse pour la production de carburants, de chaleur, d'électricité et pour la chimie verte continue à se renforcer. Les objectifs pour l'incorporation des biocarburants en France (10% en 2015) et en Europe (10% pour 2020) sont maintenus. Ils sont reconnus comme un des moyens pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et atteindre l'objectif de l'Union Européenne de 20 % d'énergies renouvelables en 2020. Leurs bilans positifs (énergétique et gaz à effet de serre), pourtant toujours contestés, ont été confirmés par l'ADEME. L'arrivée de la norme E10 (permettant l'incorporation de bioéthanol à 10% dans l'essence standard) témoigne de cette reconnaissance.

Parallèlement, la future deuxième génération de biocarburants, à base de plantes entières, fait l'objet de nombreux programmes de recherche-développement tant au niveau français qu'européen.

Le Grenelle de l'environnement a eu comme effet de relancer le soutien à la production des énergies renouvelables (biochaleur, bioélectricité,...) mais le manque de visibilité sur les tarifs de rachat de l'électricité (photovoltaïque, méthanisation), fragilisent ces débouchés pourtant prometteurs...

## Action des JA

Jeunes Agriculteurs se bat toujours pour limiter la réduction envisagée initialement par l'Etat sur la défiscalisation du biodiesel et du bioéthanol. Lors des attaques faites sur les biocarburants, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement, JA a réussi à maintenir l'engagement initial du gouvernement vis-à-vis des objectifs qu'il s'était fixé.

La normalisation d'une essence sans plomb intégrant jusqu'à 10% d'éthanol (norme E10), acquise après des années de négociations européennes, est la garantie d'un débouché stable pour l'éthanol agricole (sans besoin de moteurs modifiés).

Le Plan de Performance Energétique, mis en place suite au Grenelle, apporte un soutien financier aux investissements pour l'économie d'énergie mais aussi pour la production d'énergies renouvelables, avec une priorité et des majorations pour les jeunes.

Sur le plan des énergies renouvelables, l'action de JA avait permis de minimiser les dégâts liés aux baisses de tarifs de rachat de l'électricité. L'heure devrait être à la construction d'une politique de long terme sur ce plan. Mais le violent coup de frein porté en décembre 2010 au développement rapide du photovoltaïque met de nombreuses exploitations en situation très délicate et instaure le doute sur la pérennité de l'ensemble des filières d'énergie renouvelable. JA plaide sans relâche pour que les projets laissés en suspens en décembre dernier ne soient pas oubliés alors que le nouveau cadre d'accompagnement de la filière laisse une place inadmissible au photovoltaïque au sol.

## Perspectives

JA restera vigilant sur les travaux de la France et de l'UE concernant les énergies renouvelables et notamment sur la pérennisation du PPE et l'instauration de critères de durabilité. JA prolongera aussi ses efforts pour faciliter le développement de toutes les valorisations de biomasse et encourager la recherche et le développement. La perspective à terme est celle de raffineries végétales valorisant produits agricoles et coproduits pour de nombreux débouchés (énergie, chimie, cosmétique, biomatériaux...). JA attendra notamment beaucoup des travaux sur la méthanisation qui semble répondre à un réel enjeu agricole en apportant une solution économique et environnementale de la gestion des effluents.

Enfin, dans le cadre de la PAC et à côté d'autres outils, nous devrons nous poser la question du rôle de levier de régulation que la biomasse pourrait jouer en tant que débouché à volume variable pour nos produits.

Le groupe biomasse de JA s'apprête à évoluer pour inclure clairement les problématiques liées aux énergies renouvelables.

## Contexte

Dans un contexte économique difficile, la filière viticole française ne cesse de poursuivre les efforts depuis des années pour améliorer le revenu des producteurs. La réforme de l'OCM et des AOC et IGP se sont mises en place en 2009, où la récolte avait été faible pour la deuxième année consécutive. Les volumes en stock avaient eu du mal à trouver des acheteurs sur les marchés français et européen où le vin peine à garder sa place et un marché international où la concurrence ne cesse de gagner des parts de marché. La récolte 2010, historiquement basse, s'est accompagnée de signes de reprises des cours sur les IGP. Concernant les AOP, la reprise, plus complexe, est différente selon les régions et la typologie des produits. Dans les négociations sur l'OCM, Jeunes Agriculteurs et les syndicats de la filière avaient réussi à sauver des outils indispensables fortement menacés, en tête desquels la gestion du potentiel (droits de plantation). Les mesures de soutien prévues par l'OCM, priorisées dans le plan quinquennal français, ont été déclinées avec retard au long de l'année 2009, entraînant une sous-consommation de l'enveloppe, qui a heureusement pu être évitée en 2010. Une difficulté particulière s'est posée pour l'aide à l'investissement de l'OCM, pour laquelle les demandes ont cette année largement dépassé le budget disponible.

## Perspectives

L'avenir de la politique agricole européenne en matière de viticulture et la communication sur les vins sont au cœur de nos réflexions. Sur le premier point, il s'agit de défendre les droits de plantation mais aussi d'imaginer la place de la viticulture dans la future PAC, avec maintien de mesures spécifiques et intégration à des mesures transversales. Plus largement, c'est tout l'ajustement de l'offre à la demande qui doit être repensé, notamment avec les interprofessions. Sur le second, JA, préoccupé du manque de promotion du vin sur son premier marché, la France, a observé la mise en place au salon de l'agriculture d'un pôle dédié au grand public afin de faire connaître le vin. Nous travaillons à l'enrichissement de ce pôle mais aussi sur d'autres projets allant dans le sens de la valorisation des modes de production, de la dégustation et de la diversité des vins français.

## Action des JA

JA souhaite avoir une politique viticole ambitieuse et a notamment défendu les mesures à long terme de promotion, d'investissement, les prestations viniques, l'aide aux moûts, ainsi que la restructuration du vignoble. Sur cette mesure, nous nous sommes battus pour que 56 millions d'euros puissent être consommés en 2009 et 91 en 2010.

Parallèlement, nous n'avons cessé de demander une amélioration et une simplification des procédures d'examen administratif et de contrôle des dossiers.

La mesure d'aide à l'investissement a été victime de son succès. Un afflux de dossiers a conduit à un montant total de demande d'aide dépassant non seulement le budget prévu pour l'année mais aussi largement celui prévu pour la mesure sur l'ensemble de la programmation budgétaire jusqu'à 2013. Cette situation a conduit le conseil spécialisé vin de France Agri Mer, où siège JA, à interrompre la mesure et à demander que tous les candidats à l'aide fournissent une garantie de bonne fin des travaux aidés, de façon à ce qu'aucun crédit ne soit bloqué pour finalement ne pas être utilisé. Nous avons obtenu que la réduction du taux d'aide qui s'est appliquée aux derniers dossiers déposés (en mars 2010) épargne tous les jeunes de moins de 40 ans ou installés depuis moins de 5 ans.

Sur un autre plan, nous devons dès cette année commencer à réfléchir à l'avenir de la politique agricole européenne en matière de viticulture et en particulier au risque d'abandon des droits de plantation. Ce travail, qui se fait en lien avec les autres organisations de la filière, se poursuit en cette fin d'année et continuera en 2011. Il a déjà abouti à un positionnement officiel au plus haut niveau français, qui fait aujourd'hui tache d'huile chez les pays producteurs européens.

## Contexte

La diminution des stocks, les accidents climatiques, l'inadéquation entre l'offre et la demande avaient entraîné une forte hausse du prix des céréales et des oléo-protéagineux en 2007-2008. La hausse de la production dans toutes les régions exportatrices a eu l'effet inverse et les cours ont plongé en 2008 pour rester très bas en 2009. La sécheresse de l'été dernier en Russie et en Europe de l'est a entraîné une nouvelle remontée, sans doute amplifiée par certains spéculateurs. La volatilité est donc bien présente, dans un contexte de désengagement de l'UE dans les mécanismes de gestion de marché qui ne fait qu'aggraver la situation. La tendance communautaire, en refusant de voir la volatilité a conduit à un bilan de santé de la PAC négatif pour les grandes cultures. Simultanément la hausse des charges est venue en ciseau pénaliser le revenu des producteurs qui ont ressenti une certaine surenchère environnementale.

La situation actuelle, qui donne un peu d'air aux producteurs de grandes cultures, ne doit pas dissimuler les questions de fond, qui demeurent d'actualité.

## Perspectives

La précision progressive des propositions de JA sur la PAC, la mise en œuvre de contrats-types à la fois réalistes et efficaces entre filières végétales et animales sont au cœur des travaux de JA à venir en lien avec les grandes cultures.

## Action des JA

Le bilan de santé de la PAC s'est appliqué en 2010. Ce sont en particulier l'aide aux protéines végétales, l'aide à la diversité de l'assoulement (premier pilier) et la mesure rotationnelle (second pilier) qui intéressent les producteurs de grandes cultures. JA a activement participé aux réflexions sur la compétitivité, les marchés et les contraintes de production qui se sont tenues dans le cadre du comité de suivi des grandes cultures mis en place en avril 2010.

Lors des groupes de travail et sessions, JA travaille à la déclinaison des grandes orientations qu'il porte (voir fiche PAC) au secteur des grandes cultures, en tenant compte des spécificités régionales des systèmes de production.

En termes d'objectifs, JA continue à encourager le développement des modes de production innovants pour améliorer la maîtrise des charges et l'autonomie des exploitations, la diversification des débouchés pour répondre à tous les marchés, l'encadrement des moyens de production tels que le foncier

Le travail sur la production de protéines végétales est à poursuivre. Nous savons que l'aide directe ne suffit pas et que la recherche, en particulier sur la lutte phytosanitaire et les variétés, doit se développer en même temps que les surfaces cultivées. Le développement des protéines végétales ne peut se faire sans l'implication forte des organismes stockeurs et un travail interprofessionnel que nous ne cessons d'encourager.

L'actualité des filières animales ayant remis sur la table le sujet de la contractualisation interfilières, c'est l'occasion pour JA de faire valoir les principes qu'il défend depuis trois ans à ce sujet et de contribuer aux travaux de définition de contrats-types.

Sur le plan de la maîtrise des charges, nous sommes particulièrement attentifs aux conditions de développement des assoulements en commun, de l'assurance-récolte, mais aussi à l'encouragement à la formation à l'analyse des coûts de revient.

JA a également tenu à communiquer vers l'ensemble des opérateurs des filières à l'occasion de la hausse des prix des céréales, de façon à ne pas laisser de mauvais discours resurgir et à alerter sur la nécessité d'un partenariat durable entre filières

## Contexte

Après une campagne 2009 sans précédent où tous les fruits et légumes s'étaient trouvés en crise, la campagne d'été 2010 s'est révélée globalement plus stable pour les légumes, et plus compliquée pour les fruits, avec par exemple des décrochages de prix en deuxième partie de campagne en pêche-nectarine et en melons notamment. Entre temps, les surfaces ont diminué et les exploitations restent très fragiles. La campagne 2011 s'ouvre quant à elle sur une conjoncture inquiétante.

Parallèlement, la mise en place de la nouvelle OCM a été effective en 2009, ainsi que la nouvelle gouvernance des filières via la mise en place des Associations d'Organisations de Producteurs nationales par produit. L'adoption de la LMA en juillet dernier a apporté certaines avancées pour la filière tout en la mettant face à la difficulté d'une mise en place concertée de la contractualisation.

## Action des JA

Dès la crise de l'été 2009, nous avons veillé à ce que tous les sujets structurels soient mis sur la table : relations commerciales avec la distribution, coûts de production, distorsions de concurrence vis-à-vis du coût du travail, organisation économique, investissement, gestion des risques.

Ces travaux ont abouti à un certain nombre d'avancées dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture, en particulier du point de vue des relations commerciales avec la distribution : interdiction des remises, rabais, ristournes, encadrement de la publicité hors lieu de vente en particulier. La contractualisation, mot d'ordre fixé par la LMA pour toutes les filières, doit s'appliquer en fruits et légumes depuis le 1er mars en ce qui concerne le « premier niveau », entre producteurs et premiers metteurs en marché, pour lequel un décret rend obligatoire la proposition de contrats. Tout en soutenant fortement le principe du développement de la contractualisation, JA a alerté les pouvoirs publics sur les incertitudes juridiques que l'application du décret implique pour les producteurs et appelle l'interprofession à aborder rapidement le deuxième niveau, indispensable, de contractualisation avec la distribution.

En application de la nouvelle OCM et en cohérence avec les rapports d'orientation récents, JA a continué à soutenir la création des AOP nationales par produits dont plusieurs sont déjà reconnues à ce jour. Ces AOP nationales ont pour vocation de centraliser les missions de gouvernance, de gestion de marché et de crise, en substitution des sections nationales qui fonctionnaient souvent mal.

Enfin, le groupe fruits et légumes de JA a retrouvé une dynamique avec deux réunions et une session en 2010, un groupe et plusieurs réunions téléphoniques en 2011, afin d'échanger et de réfléchir sur l'avenir de l'arboriculture et du maraîchage.

## Perspectives

Alors que le contexte évolue avec une consommation de fruits et légumes fortement encouragée par les pouvoirs publics et des consommateurs qui de plus en plus recherchent des produits de proximité, c'est l'organisation de la mise en marché qui est l'enjeu principal pour les producteurs. La création des AOP nationales est une étape nécessaire mais pas suffisante, il faudra qu'elles soient les plus fortes possibles par leurs nombres d'adhérents et leurs missions et qu'elles anticipent les campagnes. C'est une des questions qui se pose à la filière, avec celle de l'évolution de la politique agricole après 2013 ou la gestion des risques.

JA continuera à apporter sa réflexion sur ses sujets tout en promouvant l'installation des jeunes en fruits et légumes, via notamment l'organisation de trophées de l'installation en partenariat.

## Contexte

La filière porcine est plongée dans une crise depuis maintenant 4 ans. Les prix à la production n'augmentent pas ou très peu depuis récemment. Les coûts de production ne cessent de croître de façon dramatique dans cette filière où le l'alimentation représente jusqu'à 70 % des coûts de production. Il aura fallu la détermination et la mobilisation récente des éleveurs sur la provenance des viandes pour que la mention VPF devienne la seule valable pour indiquer l'origine française. Cet acquis fait suite à un premier accord, signé fin 2010 sur l'indication d'origine obligatoire.

Enfin, des associations environnementales, dans certaines régions françaises, exercent toujours une pression psychologique supplémentaire sur les éleveurs et font obstacle à bon nombres de projets. Tous ces éléments menacent l'installation dans cette production et Jeunes Agriculteurs a amorcé une réflexion sur le long terme.

## Perspectives

L'organisation et la structuration de la filière restera l'une des priorités pour JA. L'expertise à réaliser sur la contractualisation, la rénovation du fonctionnement du Marché du Porc Breton et l'avenir des régions à faible densité porcine seront au cœur des réflexions JA.

Enfin, la production porcine étant très inégalement répartie sur le territoire, il devient nécessaire d'organiser des réflexions régionales pour pouvoir mettre en œuvre un plan commun pour la filière qui prenne en compte son contexte européen mais aussi les spécificités de chaque territoire. Le groupe « production porcine » de JA proposera à ce titre de nouvelles idées pour faire de cette production un sujet à part entière dans la future réforme de la PAC.

## Action des JA

Le groupe production porcine de Jeunes Agriculteurs a été relancé en 2011. Le groupe national du mois d'avril a permis de dégager trois grandes priorités de réflexions et de travail avec en toile de fond le défi du renouvellement des générations :

- L'organisation de la filière : le regroupement de l'offre et la restructuration de l'aval, notamment dans le grand Ouest semble une nécessité pour gagner aujourd'hui en efficacité. La contractualisation doit aussi être expertisée en détail dans cette filière pour qu'un choix efficace puisse être fait quant aux meilleurs systèmes contractuels. C'est en ce sens que JA poursuivra ses travaux : il est aujourd'hui impératif pour un jeune de s'assurer une meilleure visibilité sur le prix.
- Les régions à faible densité : ces régions doivent aujourd'hui faire face à la disparition d'outils d'abattage mais aussi à l'arrivée massive de viandes d'importation pour « assurer les débouchés » mais qui ternissent une image de terroir et de qualité. Jeunes Agriculteurs souhaite être force de proposition sur ce sujet, notamment à travers le dossier PAC afin d'étudier dans quelle mesure, la production porcine des régions à faible densité pourrait bénéficier d'outils et de soutiens pour lui assurer une sécurité, et un avenir. Jeunes Agriculteurs, dans le contexte actuel, pose aussi clairement la question du maintien de la référence systématique au Marché du Porc Breton pour ces régions dont les coûts de production sont bien différents de ceux du grand Ouest.
- L'image : le groupe « production porcine » de Jeunes Agriculteurs souhaite mutualiser les expériences locales en matière de communication sur la production porcine. Trop souvent, des projets d'élevage (tout systèmes confondus) sont retardés voir largement empêchés par la mobilisation d'associations « anti-porc » véhiculant un certains nombres de clichés.

## Contexte

Depuis un an, la filière laitière rentre concrètement dans la préparation de « l'après-quotas » : mise en place de la contractualisation par décret, mise en place des OCEP, création des conférences de bassins laitiers, « mini paquet lait » de la Commission Européenne, travaux sur le « décret OP ».... Tout ça pas vraiment dans le bon ordre et souvent à marche forcée par le Ministère.

L'embellie des cours des produits industriels ne doit pas masquer l'urgence pour les producteurs de se regrouper à l'échelle des bassins de production dans des OP territoriales pour rééquilibrer le rapport de force avec l'aval de la filière.

Un autre enjeu pour la filière laitière de demain : la politique d'installation, si l'on veut empêcher la privatisation de la politique d'installation, Jeunes Agriculteurs devra être force de proposition au sein des conférences de bassins laitiers, dans les OP et dans les instances nationales. La maîtrise des volumes et l'adéquation offre/demande sera aussi l'un des enjeux primordial pour l'après 2015 et JA a déjà été moteur au niveau européen, à travers le CEJA.

## Perspectives

Les premiers contrats proposés sont loin d'être satisfaisants et JA saura se mobiliser s'il le faut pour empêcher la « privatisation » de toute la filière et faire barrage aux contrats pouvant être assimilés à de l'intégration. Les efforts réalisés doivent être poursuivis pour tendre vers le projet lait JA et les organisations collectives « de bassin ». Ces bassins laitiers devront être le lieu de construction d'une politique laitière ambitieuse en faveur de l'installation et du maintien de la production sur tous les territoires.

## Action des JA

Sur tous les sujets, Jeunes Agriculteurs aura été force de propositions dans les instances dans lesquelles il siège et auprès du Ministère. Jeunes Agriculteurs a su aussi provoquer l'unité syndicale en août 2010 quand il a fallu se mobiliser face aux industriels refusant d'appliquer l'accord interprofessionnel. Cette mobilisation efficace aura porté ses fruits et permis d'aboutir à l'accord du 18 août et à l'application des augmentations de prix.

Sur la contractualisation, Jeunes Agriculteurs a rappelé son attachement à la négociation collective des contrats. JA souhaite aussi un encadrement fort des contrats dans les organisations de producteurs : le cadre collectif de la négociation des contrats et la gestion de ceux-ci par les organisations de producteurs devra permettre de mettre en place une politique laitière en faveur des installations sur tous les territoires.

JA plaide aussi pour un accès facilité et non-marchand au contrat pour les jeunes et sa non-cessibilité par le cédant sans renégociation : Les entreprises devront collecter là où le jeune s'est installé et non où elles le souhaitent. Enfin, les contrats « jeunes » devront assurer un prix sécurisé pour les jeunes, sur une durée en adéquation avec son projet et ses investissements.

Sur la politique d'installation et les bassins laitiers, Jeunes Agriculteurs a rappelé son souhait de voir maintenir une politique nationale à l'installation pour éviter des politiques strictement par bassins. Il en va du maintien de la production laitière sur tout le territoire.

Sur la maîtrise des volumes et l'adéquation offre/demande, Jeunes Agriculteurs, à travers le CEJA et en réaction au mini-paquet lait de la Commission Européenne, a plaidé pour le maintien des outils de régulation à l'échelle européenne et la création d'un observatoire des marchés, des volumes et des débouchés ainsi que la mise en place d'une organisation interprofessionnelle européenne pour mieux gérer la volatilité des prix, mutualiser les connaissances et guider la Commission en cas de crise.

## Contexte

Une quatrième année de résultats négatifs, des coûts de production qui ne cessent d'augmenter, des transformateurs incapables de proposer des projets cohérents pour valoriser la viande française et assurer l'avenir de la filière et de ses producteurs, sont autant d'éléments qui peuvent résumer la situation actuelle de la filière viande bovine. Alors que la consommation reste stable et que des débouchés valorisant à l'export se sont ouverts, les cours n'augmentent pas.

### Le projet viande bovine de Jeunes Agriculteurs :

Le projet viande bovine JA s'articule autour de 3 axes :

Le regroupement de l'offre face à l'aval et à la grande distribution par des organisations collectives de bassins de production par exemple.

La gestion de la mise en marché par les producteurs et l'élaboration de stratégie forte pour la segmentation du marché et l'approvisionnement de la Restauration Hors Foyer.

La création d'une caisse de sécurisation de marge pour sécuriser l'éleveur et lui donner une meilleure visibilité

## Action des JA

Jeunes Agriculteurs s'est mobilisé, associé à toute la profession, pour demander une augmentation durable du prix à la production en viande bovine lors des blocages d'abattoirs en novembre 2010.

En premier lieu, le flottement et la mauvaise communication qui ont suivi la levée des blocages ont semé le trouble et l'incompréhension sur le terrain. Cette mobilisation porte aujourd'hui ses fruits et a forcé des membres de l'interprofession à revenir autour de la table des discussions.

Aujourd'hui, l'interprofession fonctionne mieux, en lien avec les pouvoirs publics, elle réalise la réforme des bassins de cotations gros bovins que JA appelle de ses vœux depuis quelques années : les 11 bassins de cotations actuels disparaissent au profit de 4 bassins où seront cotés les cœurs de gamme par type de produits.

L'interprofession a avancé sur le dossier machine à classer : aujourd'hui tous les abattoirs de plus de 3000 tonnes ont adressé à INTERBEV leur déclaration d'intention d'équipement MAC. Au réseau d'aller vérifier sur place.

Enfin sur l'export, un GIE export va être créé au sein d'INTERBEV pour dynamiser l'action des entreprises d'aval et améliorer les synergies entre opérateurs.

Tout cela est cependant très loin d'être suffisant et la stagnation du prix payé au producteur en témoigne. Jeunes Agriculteurs, depuis septembre 2010 a entamé, avec le groupe viande bovine national un travail sur le long terme et l'élaboration d'un projet viande bovine JA (encadré). Ce projet, auquel la FNB s'est associée doit conduire à une meilleure organisation de la filière et a pour objectifs de :

- Retrouver un prix rémunérateur pour l'éleveur
- Fédérer l'ensemble des acteurs de la filière sur des objectifs communs
- Redonner de l'attractivité au métier et continuer à installer sur tous les territoires

## Perspectives

Avec son projet, JA est pleinement engagé aujourd'hui dans la rénovation de l'organisation de la filière viande bovine. D'ici la rentrée 2011, le projet Viande Bovine de JA devra avoir fait son chemin sur le terrain. Ce projet doit être un élément fédérateur pour le réseau et pour la filière pour permettre de retrouver un revenu et une visibilité.

Dans le même temps, JA restera très attentifs aux travaux menés par l'interprofession et à l'honnêteté et au dynamisme de chacun de ses membres.

## Contexte

Le bilan de santé de la PAC et le rééquilibrage des aides ont permis depuis le printemps 2009 de donner un second souffle à la filière avec le lancement de la « Reconquête Ovine ». Au delà des soutiens, des travaux de fonds sur l'organisation de la filière commencent à porter leur fruit avec, pour la première fois depuis des années, une production française qui n'a pas diminué. La filière ovine fait d'ailleurs figure d'exemple en matière de contractualisation en étant la seule filière à avoir mis en place la contractualisation par la signature d'accords interprofessionnels.

L'installation est un dossier qui prend aujourd'hui une ampleur très importante dans cette filière avec la mise en place d'un projet faisant de la production ovine un « laboratoire à l'installation ». JA y participe activement.

## Perspectives

Avec 101 000 t<sub>(1)</sub> abattues chaque année et une consommation qui s'élève à 225 000 t<sub>c</sub>, la production ovine française dispose d'une formidable marge de progrès ! Le défi de l'augmentation de la production dans cette filière est directement corrélé à celui du renouvellement des générations. A ce titre, Jeunes Agriculteurs s'investit pleinement dans la reconquête ovine et dans le projet de « laboratoire à l'installation ». Par ailleurs nous continuerons à appuyer et à participer à toutes les démarches visant à l'amélioration des conditions de production et à l'innovation, à la promotion du métier d'éleveur ovin, à la lutte contre les grands prédateurs, à l'organisation de la filière et à la gestion de l'offre à travers des plateformes de vente et par la complémentarité entre les bassins de production.

## Action des JA

Jeunes Agriculteurs participe activement aux réflexions et aux actions liées à la « Reconquête Ovine ». Une journée entière a à nouveau été consacrée à l'installation en production ovine lors du Salon de l'Agriculture à Paris sur le stand « Demain, je serai paysan ! ». L'occasion de faire la promotion du métier d'éleveur ovin auprès du grand public mais aussi auprès des futurs installés.

Jeunes Agriculteurs s'investit pleinement dans le projet de « laboratoire à l'installation » en collaboration avec la FNO, Interbev'ovin, l'Institut de l'Elevage et l'enseignement agricole. Ce projet a plusieurs objectifs :

- Susciter des vocations auprès des jeunes
- Professionnaliser le métier
- Mettre en relation les cédants et les futurs installés
- Apporter de nouvelles formes de ressources pour l'accès au foncier, l'achat ou la construction de bâtiments et l'acquisition du cheptel.

L'un des premiers travaux dans lequel JA devra s'impliquer sur ce projet concerne la mobilisation du réseau sur le terrain pour communiquer auprès des Points Infos Installation sur l'intérêt de cette production.

Enfin, sur l'organisation de la filière, le regroupement de l'offre et la valorisation du produit, Jeunes Agriculteurs plaide pour un regroupement de l'offre accru dans la filière et fait la promotion des actions collectives visant à valoriser un produit via un territoire ou une démarche qualité.

Sur la contractualisation, Jeunes Agriculteurs a fait des propositions en faveur d'un contrat « jeune » avec une durée plus longue et une majoration de l'aide ovine. Le dispositif de contractualisation mis en place par l'interprofession est un signe fort pour redonner de la visibilité aux jeunes éleveurs et permettre à la filière de retrouver de la compétitivité. Mais les travaux sur la prise en compte des coûts de production par la création d'indicateurs doivent aboutir rapidement pour que le travail de l'éleveur soit rémunéré à sa juste valeur.

# Production caprine

Fiche N°27

## Contexte

La filière caprine française est engagée dans une crise depuis fin 2009. La gestion non concertée des volumes, l'individualisme des entreprises et leur mauvaise gestion des importations en 2009, la poursuite de l'augmentation de la collecte et la perte de dynamisme de la consommation ont conduit à l'apparition de « surstocks » de lait dont l'impact sur le prix a été important (une baisse de 38 euros aux 1000 litres en 2010). Depuis 2010, les transformateurs ont diminué drastiquement leurs importations notamment en provenance d'Espagne provoquant une crise sans précédent chez les producteurs espagnoles.

En France, une politique de maîtrise des volumes couplée à une action de communication télévisuelle s'est engagée pour sortir de cette crise. Mais aucune ligne nationale n'a réellement été définie et les pénalités en cas de dépassement de références - dans cette filière non administrée par des quotas - ne sont pas les mêmes d'une entreprise à une autre. S'ajoute à cela un gel des installations sur quasiment tout le territoire (pour les livreurs), alors qu'il y a quelques années, les entreprises installaient « à tour de bras » parfois dans des conditions très risquées (élevages hors sol très dépendants et presque en intégration).

## Perspectives

Depuis l'automne 2010 JA relance le groupe caprin national. Deux groupes ont déjà eu lieu depuis décembre avec une bonne participation. Jeunes Agriculteurs, face à la situation de crise a souhaité être force de proposition auprès de la FNEC (Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres) au sein de laquelle JA siège et pour que celle-ci puisse relayer nos propositions à l'ANICAP. Il faudra compter sur JA pour construire l'avenir de la filière caprine française !

## Action des JA

Dans le cadre interprofessionnel (ANICAP) les industriels se sont engagés à geler la baisse du prix du lait jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2012 (moratoire) en contrepartie d'une modification du barème « germes-cellules » via une augmentation des pénalités. Cette proposition masque une baisse déguisée du prix du lait. La seule marge de manœuvre aujourd'hui pour la profession est l'acceptation de cette proposition avec la modification du barème « germes-cellules », à condition que celui-ci soit négocié pour ne pas conduire aux objectifs déguisés des industriels.

Afin d'inscrire cette nouvelle politique « germes-cellules » dans une logique vertueuse et pour que celle-ci ne s'apparente pas à une baisse déguisée du prix, Jeunes Agriculteurs propose que les pénalités octroyées aux producteurs en dépassement de seuil soient mutualisées et reverser intégralement aux producteurs en dessous des seuils.

Une gestion non concertée des volumes aux seules mains des entreprises a conduit à la situation dramatique actuelle. Pour éviter ces surstocks, Jeunes Agriculteurs propose de travailler sur un lissage de la production en diminuant progressivement la saisonnalité.

Sur la maîtrise des volumes et l'organisation de la filière, Jeunes Agriculteurs propose de réinvestir les outils coopératifs puis d'engager des travaux de fonds avec tous producteurs sur le regroupement de l'offre. Il est urgent d'organiser la production dans chaque bassin pour que ce maillon puisse peser dans les négociations. C'est aussi un enjeu fort pour l'installation : aujourd'hui, ce sont les entreprises qui décident d'installer ou non, demain ce doit être aux producteurs, en concertation avec l'ensemble de la filière de gérer les références et l'installation pour éviter les dérives dans un sens comme dans l'autre.

# Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) - Etats généraux du sanitaire

Fiche N°28

## Contexte

Un seul foyer de FCO a été répertorié en 2010, mais compte tenu des conditions climatiques propices à la reprise des vols d'insectes et des dernières informations de l'anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), le virus pourrait se développer à nouveau.

Sur le plan réglementaire, les animaux exportés vers l'Espagne n'ont plus l'obligation d'être vaccinés. Pour ceux exportés vers l'Italie, la vaccination est obligatoire pour les jeunes de moins de 90 jours et leur mère et pour ceux de plus de 90 jours.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la vaccination n'est plus obligatoire et peut-être réalisée par l'éleveur (sauf s'il exporte vers des pays pour lesquels la vaccination est obligatoire).

La mise en œuvre des conclusions des Etats Généraux du Sanitaire (terminés en mai 2010) a commencé sur plusieurs dossiers notamment les fonds de mutualisation et sur l'acte vétérinaire avec un projet de réécriture positive du code rural en faveur des éleveurs, reconnus comme aptes à prodiguer des soins vétérinaires à leurs animaux.

## Perspectives

La politique sanitaire française change, avec malheureusement toujours moins d'Etat. Jeunes Agriculteurs, face à ce désengagement a su se mobiliser auprès des différentes instances pour défendre la profession et faire avancer un certain nombre de dossiers. Sur les fonds de mutualisation, JA soutient le principe de fonds « intersectoriels » qui permettent une approche solidaire et interfilières tout en respectant les spécificités de chacune d'entre elles. JA veillera cependant à leur bon fonctionnement et au maintien de l'Etat dans ses responsabilités.

## Action des JA

Aujourd'hui, le premier enjeu est de maintenir l'Etat face à ses responsabilités pour éviter qu'il ne se désengage complètement de la gestion des crises sanitaires et de leur prévention. Sur le vaccin FCO, depuis sa non prise en charge par l'Etat (novembre 2010), certains tarifs pratiqués sur le terrain sont beaucoup trop élevés et la profession doit continuer à faire pression auprès des services du Ministère pour éviter les abus. Aujourd'hui, il semble toujours opportun de vacciner ses animaux contre la FCO face à un virus qui semble être dans de bonnes conditions pour se redévelopper.

Jeunes Agriculteurs, au côté de l'ensemble de la profession lors des Etats Généraux du Sanitaire n'aura pas cessé de plaider pour une reconnaissance accrue du professionnalisme des éleveurs dans les soins qu'ils prodiguent à leurs animaux. Cette mobilisation aura permis d'aboutir sur le dossier de l'acte vétérinaire avec la reconnaissance légale de certains soins vétérinaires d'usage courant réalisés par l'éleveur.

Enfin, Jeunes Agriculteurs, continue de plaider pour une prise en compte des impacts économiques des crises sanitaires sur les élevages français et a rappelé l'importance d'expertiser les politiques sanitaires en place dans les autres pays européens afin d'élaborer une politique sanitaire européenne efficace avec un renforcement de la biosécurité aux frontières de l'Europe.

Les réflexions sur les fonds de mutualisation sanitaire ont également abouti. Ces fonds de mutualisation « intersectoriels », auxquels devront adhérer les producteurs pour être indemnisé de crises sanitaires ou environnementales, seront des fonds « multi filières » même si chacune d'entre elles, par le biais d'organismes sanitaires reconnus ou d'interprofessions pourra avoir son propre fond sectoriel, sous section du fond transversal. L'intérêt principal de ces fonds de mutualisation (article 71 du bilan de santé de la PAC) réside dans la possibilité d'obtenir un cofinancement de l'Europe lors de l'indemnisation des producteurs, à hauteur de 65 %.

# Relations commerciales et répartition de la valeur ajoutée

Fiche N°29

## Contexte

Censée rendre plus transparentes les relations commerciales entre distributeurs et fournisseurs, la LME n'aura pas répondu à nos attentes. Elle aura même dans certains cas fait empirer la situation en affaiblissant encore les fournisseurs face à la grande distribution. Toutefois, en 2009, elle aura permis de révéler toute l'hypocrisie du discours de la grande distribution sur « la défense du pouvoir d'achat ». Plus largement, depuis deux ans, notamment suite aux actions initiées par JA et à leur reprise médiatique, les relations entre producteurs agricoles et distributeurs, toujours tendues, s'établissent dans un environnement où l'opinion publique prend largement le parti des agriculteurs. Dans ce contexte, les distributeurs, qui voient leur image menacée et sentent l'évolution de la demande vers plus de proximité avec la production tentent, au moins en affichage, de se rapprocher de l'agriculture.

Sur le fond cependant pas de changement notable : le rapport de force est toujours indiscutablement en faveur des distributeurs qui en abusent souvent, que ce soit aux yeux de la loi (pratiques sanctionnables) ou en fixant les termes des négociations commerciales (pression sur les prix). Les pouvoirs publics sont parfois prêts à dénoncer cette situation mais pas prêts à avoir une action directe sur les niveaux des marges ou les prix. La contractualisation à long terme avec la distribution, qui se développe sur certains produits (haut de gamme majoritairement), reste un épiphénomène dans la majorité des filières. Parallèlement, tant au niveau français qu'europeen, les initiatives en faveur d'une transparence accrue dans la formation des prix alimentaires se multiplient

Enfin, l'idée de circuits de distribution « alternatifs » refait surface, une idée qui n'intéresse pas que les producteurs.

## Action des JA

Depuis 2007 Jeunes Agriculteurs demande le maintien d'un encadrement des relations commerciales, un observatoire des prix et des marges, géré en lien avec les producteurs et les consommateurs, l'établissement d'un rapport de force équilibré tout au long de la chaîne alimentaire et le renforcement des sanctions.

Grâce à notre insistance à communiquer pour rétablir la vérité sur l'impact réel du prix des matières premières dans l'alimentation, nous sommes aujourd'hui de mieux en mieux entendus. Nous avons obtenu la création puis le renforcement de l'observatoire des marges auquel nous participons et qui se trouve renforcé dans le cadre de la LMA. La LMA a également permis des avancées concrètes sur l'encadrement des pratiques commerciales pour les fruits et légumes (interdiction des remises -rabais-ristournes pour plus de transparences, encadrement des publicités hors lieu de vente et des prix après vente)

Le suivi des travaux de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales, habilitée à examiner les cas de pratiques commerciales abusives et à proposer des solutions ou des sanctions reste d'actualité.

## Perspectives

Notre participation active à l'observatoire français des prix et des marges, dont l'activité a repris suite à la LMA et à la nomination de son président Philippe Chalmin, va se poursuivre. L'observatoire devrait finaliser ses travaux sur la viande bovine avant de se pencher probablement sur le cas du vin. Il se heurte toujours à la difficulté de produire des conclusions communicables et interprétables. Par ailleurs nous allons rencontrer tous les distributeurs, étudier les solutions de distributions alternatives et suivre les travaux européens sur la transparence de la chaîne alimentaire.

# Circuits courts et qualité

Fiche N°30

## Contexte

Le circuit court permet de diminuer le nombre d'intermédiaires pour maîtriser et maximiser la part de valeur ajoutée captée par le producteur.

Le dernier recensement agricole qui date de 2002 fait état de 80 000 exploitations agricoles en France pratiquant la vente directe, soit près de 15% des exploitations françaises. Actuellement, la demande des consommateurs augmente tandis que les porteurs de projet en circuits courts sont de plus en plus nombreux.



Marché solidaire organisé par JA à la Défense en 2010

## Perspectives

Les circuits courts de commercialisation ont le vent en poupe. Le plan d'action pour leur développement doit être à la hauteur de cette dynamique en accompagnant l'ensemble des acteurs impliqués, et tout particulièrement les agriculteurs. JA suit avec attention sa mise en œuvre.

Lors du dernier groupe diversification, les participants ont choisi de centrer le travail du groupe autour de la notion de « valorisation des produits en filières courtes » pour se saisir de la question dans le réseau. Le groupe a ainsi identifié plusieurs enjeux que JA devra approfondir : donner du poids aux filières courtes en général et au sein des exploitations, fournir la restauration collective, améliorer la maîtrise de sa commercialisation, se laisser des marges de manœuvre vis-à-vis des modes de commercialisation longs, valoriser un autre modèle que celui de l'économie d'échelle, augmenter la valeur des projets d'installation, mettre en lien les lieux de production et de consommation.

D'autre part, la redéfinition de la politique européenne de la qualité est en cours. Les premières propositions législatives ont été faites. JA veillera à ce que ses demandes soient prises en compte en déposant des amendements, en particulier en ce qui concerne l'étiquetage de l'origine et le maintien des signes officiels de qualité STG, AOC et IGP.

## Action des JA

Pour Jeunes Agriculteurs, un circuit court est un circuit de commercialisation dans lequel il existe au plus un intermédiaire entre le producteur, ou groupement de producteurs, et le consommateur final. Nous intégrons aussi les circuits courts de production, c'est-à-dire l'échange raccourci ou en direct entre producteurs.

Dans son rapport d'orientation 2010, JA a mis en avant les atouts des circuits courts en termes de valeur ajoutée, de stabilité de revenus, d'image de l'agriculture, d'ancre territorial... De plus, il représente un potentiel important d'installation.

Pourtant, les freins au développement de ces activités sont nombreux, et tout particulièrement pour un jeune qui s'installe. C'est pourquoi JA participe au comité de suivi du plan d'action pour le développement des circuits courts de commercialisation en mettant notamment l'accent sur le besoin de références technico économiques.

JA a par ailleurs contribué à la consultation de la Commission européenne en terme de besoins pour le développement des circuits courts et en particulier de la vente directe.

Enfin, la valorisation des produits passe aussi par la différenciation. JA s'investit particulièrement dans les activités de « Qualité et Origine », une association ayant pour objectif d'accompagner le développement des politiques de qualité et d'origine, en donnant la parole à la profession sur ces thèmes. Actuellement, JA travaille avec cette organisation sur la réforme de la réglementation européenne sur la qualité.

# Interdépendance des filières

Fiche N°31

## Contexte

JA défend depuis au moins trois ans la mise en place d'une véritable contractualisation entre filières animales et végétales de façon à atténuer les effets de la volatilité des prix, à sécuriser une partie des débouchés et des approvisionnements des uns et des autres. La crise dans les secteurs des viandes a remis sur la table cette question dont le ministère, Coop de France et certaines Associations Spécialisées se sont saisies.



## Action des JA

JA défend le principe d'une contractualisation pluriannuelle, engageant une part de la production de grandes cultures d'une exploitation, intégrant l'aléa sur les coûts de production et s'étendant jusqu'au « deuxième niveau » (avec la distribution) pour les produits carnés.

C'est une satisfaction pour JA que de voir la contractualisation interfilières revenir sur le devant de la table même si pour nous, l'interdépendance entre filières végétales et animales n'est pas la solution à une crise mais bien la condition d'équilibres durables.

Dans l'état actuel des discussions, auxquelles JA participe et entend continuer à participer, nous nous efforçons de :

- Bien inclure les protéines végétales (légumineuses) dans le débat et ne pas limiter la contractualisation aux seules céréales,
- Nous assurer que lissage des prix s'effectuera sur une durée suffisamment longue pour avoir un réel effet,
- Faire en sorte que toutes les productions animales, hors-sol et ruminants, soient bien envisagées, quitte à inclure la paille et les effluents dans le débat,
- Eviter qu'une contractualisation pas assez ambitieuse ne renchérisse le coût d'autres outils de couverture de risque à la disposition des fabricants d'aliments, coûts qui pourraient être répercutés sur le prix des aliments.

## Perspectives

Le ministre a donné aux filières jusqu'en juin pour faire des propositions concrètes de contrats-types impliquant producteurs de grandes cultures, organismes stockeurs, fabricants d'aliments et éleveurs. JA va continuer à travailler avec les acteurs concernés pour que les contrat-types en question soient le plus ambitieux possible. Nous continuerons par ailleurs à interpeller régulièrement les uns et les autres sur tous les facteurs d'interdépendance entre filières sur lesquels des progrès sont possibles.

*Cinquième partie*

*Environnement et territoire*



## Contexte

Le Grenelle de l'environnement a fortement pointé du doigt l'usage des produits phytosanitaires : dans ses conclusions, il prévoit l'interdiction des substances actives les plus préoccupantes et la réduction de 50 % des usages en 10 ans, si possible. Un Comité opérationnel Phytosanitaire spécifique « Ecophyto 2018 » a été instauré pour trouver les moyens de répondre à cet objectif.

Parallèlement, au niveau européen, un règlement sur la mise sur le marché des produits phytosanitaires et une directive concernant leur utilisation ont été adoptés en janvier 2009. Ils fixent les règles qui seront en vigueur à l'avenir pour la commercialisation et l'utilisation des produits phytosanitaires (application pour les nouveaux produits à partir de 2011).

Le nouveau dispositif de contrôle des pulvérisateurs en vigueur depuis janvier 2009, le « certiphyto » qui est expérimenté depuis début 2010 font partie des conséquences de ces nouveaux engagements.

## Perspectives

En attendant que les nouvelles règles européennes sur la mise en marché et l'utilisation entrent en vigueur, JA veille à ce que les évolutions positives (vers l'harmonisation et les usages mineurs) puissent autant que possible être anticipées et que les nouvelles restrictions soient abordées prudemment. Notre préoccupation est de veiller à ce que le virage net qui s'initie vers une utilisation réduite de produits phytosanitaires soit géré de façon responsable. Les restrictions d'usages, inévitables, doivent se faire au fur et à mesure que les solutions alternatives se développent. Par conséquent, cela implique un véritable effort de recherche publique et privée, mutualisant toutes les initiatives, y compris celles des agriculteurs eux-mêmes sur le terrain.

## Action des JA

JA a suivi l'évolution des textes européens traitant de la mise sur le marché et l'utilisation des produits en se battant pour une meilleure harmonisation européenne des autorisations de mise sur le marché, principe défendu de longue date par JA.

Un pas a été fait vers l'harmonisation (reconnaissance mutuelle des Autorisation de Mise sur le Marché par zones) sans toutefois aller jusqu'à la reconnaissance mutuelle systématique à l'échelle européenne.

Les critères d'évaluation des nouvelles molécules ont été resserrés mais certains scénarios, qui conduisaient à des impasses sérieuses, ont pu être évités.

Les textes font aussi mention d'une procédure d'AMM facilitée pour la reconnaissance des usages mineurs.

JA participe depuis le Grenelle de l'environnement aux comités opérationnels de suivi, dont ceux consacrés au plan Ecophyto 2018 qui concernent aussi bien le retrait des molécules que les actions de recherche et développement pour réduire les usages et pour trouver des méthodes de lutte alternatives.

Faisant partie intégrante d'Ecophyto 2018 comme de la directive européenne, l'obligation de l'obtention d'un certificat pour pouvoir appliquer les phytos est annoncée pour 2014. Avec l'ensemble de la profession agricole, JA a réussi à faire valoir ses propositions pour qu'une expérimentation soit menée pour tester le dispositif de délivrance du certificat avant qu'il devienne obligatoire. Nous faisons aussi en sorte que les formations initiales agricoles permettent l'obtention automatique du certificat.

Enfin, JA s'est associé avec d'autres OPA et l'UIPP à la campagne de sensibilisation sur les précautions à prendre pour protéger les utilisateurs de produits phytosanitaires.

## Contexte

Depuis le Grenelle de 2007, auquel JA participait, l'environnement continue de s'inscrire année après année comme un sujet incontournable dans la définition des politiques publiques.

L'agriculture est perçue comme la charnière de nombreuses politiques environnementales qui visent la préservation de la qualité des ressources (eau, air, biodiversité...). Mais elle est aussi un secteur stratégique pour la production d'énergie renouvelable et de biomatériaux.



INFORMATION PRESSE  
Paris, mercredi 6 mars 2011

### Agriculteur, un métier DUR...ABLE !

Comme il est urgent de consommer intelligemment en cherchant des produits locaux et de saison, il est évident de faire son métier d'agriculteur en conjuguant environnement, économie et social. « *L'agriculture vous nourrit, il habille vos territoires et agit pour la biodiversité !* » rappelle Jeunes Agriculteurs lors de la Semaine du Développement Durable.

La nouvelle génération d'agriculteurs met en œuvre de bonnes pratiques pour garantir une activité agricole diversifiée qui contribue à limiter l'effet de serre et qui préserve nos territoires ruraux et leur biodiversité. « *N'oublions pas que les agriculteurs sont les premiers acteurs de l'environnement, la durabilité est gage de la pérennité de leurs exploitations !* » tient à rappeler commente Julien Marre, membre du bureau des jeunes Agriculteurs et responsable Environnement. « *En France ou à l'échelle de l'Europe, c'est en misant sur la qualité et la préservation des ressources que nous valoriserons et préserverons notre métier.* » *Une agriculture durable c'est une agriculture d'Hommes, et pas d'hectares. Une agriculture diversifiée, qui se renouvelle et qui sait être innovante.* Exemples...



Ils innovent pour pratiquer leur métier de façon responsable et durable...Focus sur trois jeunes agriculteurs engagés.

Arnaud : des charolaises du pré à l'assiette

Depuis un an, Arnaud Labeau, éleveur de charolaises dans l'Indre, valorise un dixième de sa production en vente directe. Son système d'élevage herbagère est tourné vers la maîtrise des coûts et l'autonomie. « *Tout ce que mangent nos bêtes est produit sur l'exploitation* » de l'herbe à la paille en passant par les céréales destinées aux bêtes en finition ou en lactation (orge, triticale et poire protéagineux). Cet investissement conséquent (15 000 €) contribue à la maîtrise des coûts. « *Par rapport à l'aliment acheté, j'économise 50 € la tonne* », a calculé Arnaud. Un chiffre à multiplier par les 70 tonnes consommées chaque année par l'exploitation... Seuls les tourteaux de colza sont fabriqués à l'extérieur à partir de la récolte maison.

Communiqué de presse JA à l'occasion de la semaine du développement durable 2011

## Perspectives

Le défi du développement durable ne se limite aux textes de loi Grenelle. La conciliation des enjeux environnementaux et économiques est un chantier incontournable pour l'agriculture de demain. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la réflexion autour du dossier environnement.

## Action des JA

Pour JA, l'agriculture durable c'est un développement agricole qui subvient aux besoins présents de l'humanité et qui crée les conditions écologiques, économiques, territoriales, sociales et politiques nécessaires pour satisfaire ses besoins futurs, y compris ceux des paysans.

La nouvelle mandature JA s'est fixé comme objectif de valoriser l'environnement, aussi bien dans le réseau JA que vers l'extérieur dans ses relations avec les consommateurs et les citoyens via les médias. Pour cela, JA s'appuie sur trois moyens.

La communication. JA participe à différentes rencontres, colloques... Pour faire entendre notre voix. Nous profitons aussi d'événements comme la semaine du développement durable pour communiquer positivement sur l'agriculture et l'environnement ou comme lorsque nous avons publiquement répondu à la campagne de communication de France Nature environnement. De plus, le groupe « environnement » travaille sur un plan de communication qui mobiliserait tout le réseau.

La formation. Parler d'environnement, faire le lien avec ses pratiques n'est pas toujours évident lorsque l'on se retrouve face aux médias. Les participants du groupe environnement ont choisi de se former d'ici à la fin de l'année 2011 à ces questions.

Des dossiers ciblés. Par ailleurs, JA développe une activité de lobbying sur certains dossiers qu'il juge très importants : PAC 2014, conditionnalité, nitrates, Comité de suivi du Grenelle, irrigation, parc national de zones humides.

## Contexte

La nouvelle période de programmation de la politique européenne de développement rural, ou second pilier de la PAC, a débuté en 2007. Cette politique est financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, ou FEADER. Elle reprend les principales mesures de la précédente programmation 2000-2006. Si les orientations stratégiques de cette politique sont définies au niveau communautaire, le programme d'action, lui, est défini par chaque Etat membre. Ainsi, l'ensemble des mesures françaises se trouvent dans le Programme de Développement Rural Hexagonal, ou PDRH, et dans les programmes des DOM et de la Corse.



Logo du fonds européen pour le développement rural

## Action des JA

Pour JA, le second pilier est le support d'une politique de territoires tandis que le premier pilier est le support d'une politique économique s'adressant avant tout aux filières. Le groupe de travail « développement rural JA » centre ses réflexions sur l'avenir du deuxième pilier qui sera finalement maintenu dans la future PAC. Ces réflexions portent notamment sur l'efficacité de la mécanique financière du 2<sup>nd</sup> pilier, sur les besoins en termes de soutien aux investissements et sur le développement de politiques qui soutiennent les démarches de projets collectifs.

Dans les négociations du bilan de santé, JA a permis le rehaussement du plafond des aides à l'installation de 55 000 à 70 000 euros, la possibilité d'utiliser jusqu'à 20% des prêts bonifiés pour des besoins en fonds de roulement et la mise en œuvre de la promesse de 2003 de revalorisation de l'ICHN enfin effective en 2010.

Par ailleurs, JA a participé à deux des trois groupes de travail du Réseau Rural Français : « gestion de l'espace » et « valorisation économique des ressources locales » et va s'investir dans le nouveau groupe « entreprenariat ». Ce réseau a pour but de réunir toutes les parties prenantes impliquées dans les territoires ruraux afin d'échanger les bonnes pratiques.

Enfin, une renégociation des contours des zones défavorisées simples est en cours. Ce nouveau zonage sera effectif en 2014. Jeunes Agriculteurs reste très vigilant sur ce dossier en participant activement aux consultations. En effet, JA est très attaché aux dispositifs associés à ce zonage et en particulier à l'ICHN.

## Perspectives

En vue de la prochaine PAC, JA travaille activement sur l'évolution des dispositifs existants et sur la mise en place de nouveaux dispositifs avec en toile de fond la nécessité d'une vision territoriale du développement rural. A ce propos, dans son rapport d'orientation 2010, JA a mis en avant plusieurs dynamiques et dispositifs pour la future PAC comme de laisser plus de place à l'échelon régional dans la définition des politiques agricoles pour répondre plus efficacement aux problématiques locales, la mise en place d'aides « système » qui mettent en cohérence les différentes aides à l'échelle d'une exploitation pour une meilleure efficacité ou encore le développement des approches « projet ». Il faut réfléchir à des outils adaptés à l'échelle des territoires, collectifs (par filière par exemple) et visant plusieurs aspects du développement territorial (environnemental, économique et social). Ce travail est mené dans le cadre du groupe de travail développement rural.

# Montagne et zones défavorisées

Fiche N°35

## Contexte

Parce qu'elle garantit leur attractivité en façonnant les paysages et en maillant le territoire, l'agriculture est la première ressource des zones de montagne. Véritable moteur d'initiatives nouvelles par les nombreux défis qu'elle doit relever (neige, pentes, enclavement, isolement, etc.), l'agriculture de montagne doit être défendue et mieux valorisée. La politique de la montagne doit permettre aux agricultures des ces régions de valoriser leurs atouts et soutenir des systèmes de production particulièrement sensibles à la dynamique de moindre régulation des marchés dans laquelle s'engage l'Europe.



Photo de la session montagne ayant eu lieu en Lozère en 2010

## Perspectives

La réussite de la session montagne en Lozère a permis à JA d'être auditionné pour un rapport parlementaire sur la politique européenne de la montagne où JA a valorisé les propositions formulées lors de la session.

Cette dynamique JA sur le dossier avec pour atout une équipe relancée de responsables présents dans tous les massifs doit se poursuivre pour alimenter la réflexion sur les politiques d'accompagnement différencier de la montagne, en particulier en vue de la prochaine PAC. Le prochain rendez-vous est donné en novembre 2011 pour une session qui se déroulera dans les Pyrénées Atlantiques.

## Action des JA

Quarante jeunes exploitants agricoles venus des Pyrénées, du Massif Central, des Alpes, du Jura et des Vosges ont répondu présents à l'appel de la montagne Lozérienne fin 2010. Débattant sur le thème « Les jeunes agriculteurs, une valeur ajoutée pour nos montagnes ! » les responsables départementaux ont construit une feuille de route pour les deux prochaines années. Une rencontre « aux sommets » pour donner de nouveaux horizons à l'agriculture de montagne !

JA a profité du bilan de santé de la PAC pour améliorer le soutien au développement de l'agriculture de ces régions :

- revalorisation de l'ICHN,
- aide à la production de lait en zone de montagne,
- nouvelle dotation économique à l'herbe,
- aide à la brebis et à la chèvre.

Une renégociation du contour des zones défavorisées simples est en cours. Le nouveau zonage doit être défini uniquement selon des critères physiques et non plus sur des critères socio-économiques. Ce nouveau zonage sera effectif en 2014. Le zonage « zones défavorisées simples » est à la base d'une logique d'accompagnements spécifiques ou adaptés des agriculteurs confrontés à des handicaps structurels. Jeunes Agriculteurs est très attaché aux dispositifs associés à ce zonage (ICHN, bonifications des prêts et dotations à l'installation, bonification des investissements) et reste donc très vigilant sur ce dossier en participant activement aux consultations.

Au sujet des grands prédateurs, le groupe de travail JA rassemblant des responsables des départements s'est réuni physiquement pour la première fois en janvier 2011. La posture constructive de JA qui a consisté à continuer de participer aux réunions du groupe national loup malgré l'appel à la rupture avec l'Etat lancé par FNO porte ses fruits : plusieurs propositions JA sont reprises dans le plan loup pour la prochaine estive.

Un groupe montagne JA a également eu pour thème le pastoralisme. Au regard de l'importance des surfaces dédiées au pastoralisme (75% de la surface en herbe nationale, 15% de la SAU nationale) JA souhaite permettre une optimisation de l'utilisation de celles-ci au sein des systèmes d'exploitations et notamment vis-à-vis du potentiel d'installation qui peut en découler. JA demande une politique publique plus ambitieuse pour cet accompagnement. Le groupe a rencontré à cette occasion plusieurs intervenants du ministère afin d'échanger sur nos visions et nos propositions.

## Contexte

La politique de l'herbe débute avec la Prime au Maintien des Systèmes d'Elevages Extensifs en 1993. Elle est remplacée par la Prime Herbagère Agro Environnementale à la naissance de la politique de développement rural en 2003. Modifiée en 2007 à l'occasion de la nouvelle programmation, elle prend le nom de PHAE2. Jusqu'en 2009, la production d'herbe n'est donc reconnue par la PAC que pour ses avantages environnementaux et non comme la base d'une production économique



Prairie temporaire DR

## Action des JA

Pour beaucoup d'exploitants, le soutien à l'herbe via le second pilier est beaucoup trop « vert » et pas assez économique. Malgré le travail de JA pour limiter au maximum les contraintes environnementales « antiéconomiques », nombre d'éleveurs pouvant souscrire la PHAE 2 ne l'ont pas fait.

Dans le cadre du bilan de santé, JA a œuvré pour la création d'un soutien économique à l'herbe couplé. Si sur ce dernier point nous n'avons pas obtenu satisfaction (mise en place d'une BCAE « herbe »), un DPU herbe, dans le cadre du premier pilier donc, a été créé en 2010. L'herbe comme production économique est enfin reconnue et cette dotation permettra de redonner de la compétitivité aux systèmes herbagers.

A propos de la nouvelle BCAE « herbe », JA a dénoncé le figeage des surfaces en herbe et donc des systèmes de production. Ainsi, JA a obtenu, d'une part une dérogation pour les jeunes qui s'installent, d'autre part un assouplissement de la réglementation pour les PP et pour les PT-5. JA a obtenu que cette dérogation soit prolongée en 2011.

Concernant la PHAE, pour 2011 et l'avenir, aucune autorisation d'engagement n'était prévue dans le projet de loi de finance (PLF). Autrement dit, les jeunes qui s'installent en 2010 n'auraient pas la possibilité de bénéficier de ce soutien. JA a très rapidement interpelé les parlementaires et le ministère de l'agriculture sur le sujet en rappelant que la proposition faite lors du bilan de santé, avait été de rééquilibrer la compétitivité des systèmes d'élevages basés sur la valorisation des surfaces herbagères en créant une mesure de soutien économique dans le premier pilier, en complément de la PHAE. Aujourd'hui, JA a obtenu que les jeunes installés en 2010 et 2011 soient éligibles à la PHAE ; mais la contractualisation dépendra de l'enveloppe budgétaire restante après le renouvellement des contrats arrivant à terme en 2010 et 2011. En 2012 et 2013, les jeunes bénéficieraient de nouveaux contrats PHAE d'une durée de 5 ans, sous réserve d'enveloppe budgétaire. JA restera vigilant sur ce point !

## Perspectives

Cette reconnaissance de l'herbe comme une production économique ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir des systèmes herbagers après 2013. Jeunes Agriculteurs reste par ailleurs très attentif à l'évolution du dossier PHAE afin que les jeunes puissent bénéficier de cette mesure, qui représente une aide importante pour tous les nouveaux installés développant des systèmes d'élevages basés sur la valorisation des surfaces herbagères.

## Contexte

La conditionnalité est née avec la réforme de la PAC de 2003. Elle conditionne les aides européennes au respect d'un certain nombre de règles. En cas de non respect de la conditionnalité, les aides sont réduites. Plusieurs réglementations sont dans son champ d'action : les BCAE, les nitrates, les eaux souterraines, la biodiversité, le paquet hygiène, le bien-être animal, les phytosanitaires ou encore les maladies animales. La conditionnalité va crescendo, « parfois » en dépit du bon sens.



Bandes enherbées le long d'un cours d'eau (DR)

## Action des JA

JA participe à toutes les réunions organisées par le ministère pour élaborer et faire évoluer le système de conditionnalité. En 2009, suite aux critiques de la Commission européenne, le système de sanctions a été mis en conformité. Ces modifications ont porté sur une meilleure lisibilité de la conditionnalité pour l'exploitant et notamment des sanctions qu'il encourre. De plus, des « anomalies mineures » ont été créées. Ces anomalies peuvent être corrigées par l'exploitant. Elles concernent les anomalies les plus fréquemment constatées sur les exploitations depuis la mise en œuvre de la conditionnalité.

En 2010, la conditionnalité a principalement été modifiée dans le domaine des BCAE. La norme « prélèvement pour l'irrigation » qui concernait déjà un grand nombre de cultures, est étendue à toute la sole irriguée. Les deux nouvelles normes « bandes tampons le long des cours d'eau » et « maintien des particularités topographiques » reprennent pour partie les exigences de la norme « mise en place d'une surface minimale en couvert environnemental » qui est supprimée. La norme « gestion des surfaces en herbe » intègre et renforce les exigences liées à l'herbe existantes.

JA a activement participé aux réunions en se faisant l'écho des nombreuses contestations que soulevaient certaines de ces modifications. Ainsi, JA a dénoncé le figeage des surfaces en herbe et donc des systèmes de production. Ainsi, JA a obtenu l'assouplissement de la réglementation pour les PT+5 qui pourront être retournées si une surface équivalente est réimplantée avec une marge de tolérance de 5%. Pour les PT-5, leur surface totale par rapport à la référence pourra évoluer dans une limite de 50%.

Par ailleurs, JA a obtenu pour les jeunes qui s'installent une dérogation à la BCAE « herbe » leur permettant d'ajuster leur référence « herbe » en fonction de leur projet. JA a obtenu que celle-ci soit reconduite en 2011.

En outre, les références individuelles de surface en herbe initialement basées sur les surfaces en herbe déclarées au 15 mai 2009 s'établiront désormais sur les éléments du dossier PAC 2010.

## Perspectives

La réforme de la PAC en 2014 devrait permettre de faire évoluer le dispositif vers une meilleure lisibilité, une simplification des règles et plus de cohérence. JA est force de propositions dans ce domaine.

## Contexte

L'agriculture biologique est au cœur de l'actualité. Les débats passionnels et les clichés à son sujet sont nombreux, notamment au sein de la profession agricole. L'agriculture biologique est un mode de production qui interdit l'usage d'intrants chimiques de synthèse.

Les surfaces, tout comme la consommation « bio », explosent, en particulier en Europe. Aujourd'hui, la France, avec 2,9% de sa SAU convertie (l'objectif fixé par le Grenelle est 6% en 2012 !) et 20 000 exploitations pratiquant l'agriculture biologique, est « un peu à la traîne » en Europe. Elle est en revanche très loin de répondre à sa demande intérieure en produits « bio », manque comblé à grands renforts d'importations ! Ainsi, 30% de la valeur des produits bio consommés en France est constituée de produits importés que l'agriculture française pourrait produire. Soulignons par ailleurs que la croissance exponentielle de la consommation « bio » n'a toujours pas ressenti la crise économique que nous traversons ! Plus de 80% des ventes se font en magasins spécialisés et grandes surfaces.

En 2010, ce sont plus de 400 exploitations agricoles qui se sont converties chaque mois.



Le groupe bio JA en visite sur le terrain lors d'un groupe de travail en mars 2011.

## Action des JA

Aujourd'hui, conscient du potentiel de développement et des avantages du mode de production biologique, JA œuvre avec pour premier objectif de permettre à l'agriculture française de répondre à la consommation intérieure en produits « bio ». Pour cela, le travail et les propositions de JA portent sur l'organisation des filières « bio », l'amélioration de l'accompagnement dans la conversion, le rôle des collectivités, la « bio » dans notre réseau...

Afin de créer une dynamique de réflexion et permettre à JA de continuer à être force de proposition, le groupe de travail Agriculture biologique a été relancé après une période de dormance. La dynamique du groupe est désormais trouvée avec une vingtaine de participants réguliers, deux groupes depuis le début de l'année 2011 et une session qui se profile pour l'automne.

Dans le cadre du bilan de santé, la France a choisi de créer une aide au maintien en agriculture biologique dans le cadre du premier pilier et à partir de 2011, de basculer le dispositif d'accompagnement à la conversion en agriculture biologique dans le premier pilier. JA, avec d'autres OPA, a récemment mis en garde le ministère de l'agriculture, sur le risque de sous dimensionnement de l'enveloppe prévue pour la conversion en 2011. Le ministre a répondu par une rallonge d'enveloppe à même de satisfaire aux besoins. JA reste très vigilant sur le sujet pour que les moyens financiers soient bien à la hauteur de l'enjeu. En outre, JA reste très vigilant quant aux marges pratiquées par l'aval, y compris sur les produits « bio ».

## Perspectives

L'agriculture biologique a « le vent en poupe » depuis déjà quelques années et l'Etat français a clairement choisi une politique de développement de ce mode de production.

Conscient des potentialités de développement mais aussi de tout ce qu'il peut apporter en termes de réflexions pour les autres modes de production, JA souhaite continuer de développer une réflexion prospective sur le sujet.



*Sixième partie*

*Communication*



## Contexte

Le plan de communication demeure la clef de voûte de la parole et du sens de la communication d'une organisation.

Le plan de communication concrétise la stratégie de communication de JA. Il en indique les objectifs, sélectionne les cibles et répond à leurs attentes, définit les messages et les moyens.

Les relations presse, en tant que vecteur de communication, font partie intégrante du plan de communication et de la stratégie JA pour faire passer ses messages. Il convient dès maintenant, au-delà des exigences quotidiennes pour répondre aux médias, d'élaborer quelques axes et priorités en termes d'actions, de ciblages, d'initiatives.

Il faut préciser que le plan ne sera pas figé, il sera enrichi d'actions nouvelles.

Pour une meilleure visibilité JA, il est primordial de nous positionner sur quelques sujets sur lesquels communiquer. La stratégie donnera les axes prioritaires à développer.

## Perspectives

Poursuivre et conforter notre image auprès du grand public et de nos cibles via tous nos supports de communication.

Une réflexion pourra s'engager sur de nouveaux outils de communication.

Accompagner des dossiers prioritaires comme le RGA

## Action des JA

**Pourquoi JA doit communiquer en interne comme en externe?**

- Se faire connaître, / EXISTER !
- Etre visible, légitime, reconnu,
- Faire passer ses idées, / PROPOSITIONS
- Faire parler de JA et de ses idées.

► La communication est vitale, c'est l'outil numéro 1 au service d'un syndicat !

### Stratégie de communication - Modalités de collaboration

- Le plan de communication est à distinguer des plans d'actions en matière de communication qui reprend les sujets sur lesquels JA souhaite communiquer selon la méthode définie dans plan de communication ,
- Quand un conseiller entame l'élaboration du volet « communication » d'un projet, il prend contact avec le service communication.

Le message est « collaborez »

- Vous avez l'analyse, les idées, les propositions

Nous avons les outils pour les rendre audibles, lisibles, percutants.

### Le fil conducteur de notre communication

**« Parce que l'agriculture est capitale pour les générations futures ... »**

Pour :

- des zones rurales dynamiques
- une alimentation accessible, sûre, saine et de qualité
- des ressources naturelles préservées



# La promotion du métier d'agriculteur

Fiche N°40

## Contexte

Promouvoir le métier est l'un des axes de travail du projet de renouvellement des générations en agriculture. De nombreuses actions ont été réalisées pour répondre à cet objectif. Rappelons-les :

- la mise en place d'une plate-forme de communication pour la promotion du métier « Demain, je serai paysan ! » : une nouvelle identité visuelle, un site web, des opérations du réseau JA.
- L'accord-cadre JA-Education nationale - Ministère de l'Agriculture : un kit d'intervention destiné aux JA intervenant dans les collèges. Ce kit avait été réalisé conjointement avec la FNSEA, l'APCA, l'ANEFA, l'Apecita et JA.

## Perspectives

Aujourd'hui, l'objectif est de réaliser un plan d'actions pour la promotion du métier pour les deux années à venir en valorisant les actions du réseau et en capitalisant sur les partenaires.

## Action des JA

Cette année, JA a axé son travail sur l'opération « Demain je serai paysan » au SIA et SIMA afin de dynamiser et rendre visible l'événement.

Avec un espace unique JA / Demain je serai paysan !, nous avons répondu à l'objectif ! L'espace était convivial grâce à la présence des jeunes agriculteurs de toutes les régions. Au final, c'était un espace d'échange entre jeunes issus de l'enseignement général ou agricole et les JA, des partages d'expériences.

Les partenaires (Asclcp, Cneap, MFR, Same Deutz Fahr, Crédit Agricole, PleinChamp, Groupama, MSA, Gaec et Sociétés, Service de remplacement, Fnsafer, Fafsea, Vivea, Chambres d'agriculture, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, ASP) ont apporté des conseils adaptés et personnalisés aux visiteurs.

Le bilan au SIA est positif !

Bonne visibilité de l'opération :

- Affichage en tête à tête dans les sanitaires,
- flyers « plan de situation DJSP » diffusés sur l'ensemble des espaces des partenaires,
- quizz,
- vidéos des représentants professionnels diffusées sur le plasma et sur le site web [demainjeseraipaysan.com](http://www.demainjeseraipaysan.com),
- Bornes d'accueil des visiteurs,
- Des classes des lycées agricoles et des MFR ont reçu un accueil privilégié par les JA. Une action à développer !

Animations et temps forts réalisés :

- Borne Internet : <http://www.demainjeseraipaysan.com>: peu utilisée par les visiteurs et peu valorisée par les partenaires,
- Atelier maquillage attire les visiteurs, dynamise le stand mais difficile à capter et échanger avec cette cible (parents / enfants),
- Animation « photofun » : très prisée par tous (partenaires, adhérents, visiteurs, politiques...). Bonne visibilité pour JA et DJSP,
- Quiz quotidien : les lots à gagner attirent du monde (notamment le T-shirt),
- Service de remplacement : plusieurs temps d'échanges avec des témoignages d'agent de remplacement ,
- « Grand jeu-concours des Jeunes Agriculteurs » a débuté au SIA et au SIMA et s'achèvera fin août. Ce jeu est en ligne sur les sites web de PleinChamp, Deutz-Fahr, Demainjeseraipaysan. Ce jeu va créer un flux de visiteurs sur notre site web. Il faut réfléchir dès à présent à la valorisation de la liste de participants qui syndicalement est intéressante pour JA.

Au SIMA - Le bilan est plus mitigé

**Positif :**

- Présence des administrateurs JA et des lycéens du CNEAP
- La borne « Grand jeu concours des JA » attire les professionnels JA

**Aspects négatifs et à améliorer :**

- Stand peu visible, pas indiqué sur le plan par l'organisateur,
- Manque d'un affichage en hauteur pour retrouver le stand.

## Contexte

En 2010, JA a créé des lieux de débat sur l'agriculture et ses usages économiques, environnementaux et sociaux à travers ses événements pour montrer que « **L'agriculture est capitale pour les générations futures** ».

En 2010, la nouvelle génération d'agriculteurs s'est adressée au citoyen pour lui faire prendre conscience que l'agriculture le concerne, qu'il en va de son bien-être, de son alimentation et de sa qualité de vie !



## Action des JA

Vingt ans après la Grande Moisson, la nouvelle génération d'agriculteurs a repris le chemin des champs. Au soir de la journée mondiale de la biodiversité, « Nature Capitale » a pris pied sur les pavés des Champs-Elysées pour offrir au public une mise en scène puissante et poétique. Présenter Nature Capitale, c'était montrer la diversité des productions et des terroirs à travers 130 espèces végétales et animales exposées et un grand marché du terroir.

Un plateau végétal de 3 ha du rond - point des Champs Elysées à l'Arc de Triomphe représentant la diversité des productions agricoles et forestières cultivées en France: visite régionale avec des balades régionales organisées par les JA.

Un marché du terroir présentant la diversité des produits, le patrimoine gastronomique français : des animations, des échanges, une plateforme d'approvisionnement des restaurateurs des Champs-Elysées.

Près de 2 millions de visiteurs ont répondu présents au rendez-vous donné par les Jeunes Agriculteurs les 23 et 24 mai 2010. Préparé depuis des mois par les Jeunes Agriculteurs, Nature Capitale ouvre indiscutablement une ère nouvelle où agriculteurs et consommateurs reviennent sur le devant de la scène.

Les 10, 11 et 12 septembre, ce sont les jeunes agriculteurs de la Somme qui présentaient à travers leur territoire toute la diversité de l'agriculture. 50 000 visiteurs ont foulé les terres de la Somme et déambulé en découvrant la richesse de la région grâce à des expositions et des animations pédagogiques. Enfin, félicitons Fabien Landré, JA dans l'Ain, sacré champion du monde de labour 2010 !

Ces événements n'auraient pas lieu sans l'engagement et la mobilisation des jeunes agriculteurs de toute la France. Un immense merci pour l'implication du réseau JA !

## Perspectives

Les Jeunes Agriculteurs seront partenaires de l'opération Nature Capitale à Lyon les 17, 18 et 19 juin prochain !

Rendez-vous également à l'événement des « Terres à l'Envers » avec les finales européenne et nationale de labour les 16, 17 et 18 septembre à Strasbourg !

# Relations presse JA : JA toujours plus proactif !

Fiche N°42

## Contexte

Pour être visible et écouté, il faut anticiper et proposer ! Organisation de grands évènements agricoles et de petits déjeuners débats, mise en avant de portes paroles charismatiques, parution de tribunes de presse, édition du journal PAC Hommes les Autres, réactivité face à l'actualité agricole et générale, partenariats : JA est résolument engagé dans une dynamique forte en terme de communication externe, dont les relations presse sont une composante centrale. Capitalisant sur l'élan de Nature Capitale et porté par un président au discours innovant, le syndicat est plus que jamais force de proposition auprès des médias et des leaders d'opinion.

## Action des JA

### Nos actions en 2010 et 2011

**22 au 24 mai 2010** : Nature Capitale sur les Champs Elysées, près de 2 millions de visiteurs, médias du monde entier / Parution brochure de recettes avec les JA

**8, 9 et 10 juin** : **Congrès national 2010 à Perpignan** – élection de Jean-Michel Schaeffer à la présidence de JA

**Aout** : Supermarché de La Défense, Paris, avec mise en valeur des produits JA au juste prix et de saison

**Septembre** : Conférence de rentrée

**15 décembre** : Petit déjeuner « L'espérance est dans le pré »

**11 au 18 février 2011** : Semaine Renouvellement des Générations en Agriculture

**19 au 28 février** : SIA et SIMA

**7 au 9 juin** : Congrès national non électif à Rodez

**16-17 juin** : Conférence mondiale des agriculteurs en vue du G20 agricole

**17-18-19 juin** : Nature Capitale Lyon

**3 septembre** : AGRI DATING (Aveyron)

**16 au 18 septembre** : Finale européenne et nationale de labour / TERRE ATTITUDE et remise des premiers Trophées de l'installation



## Perspectives

Assurément, JA doit continuer de faire connaître ses actions et de porter les messages de la nouvelle génération d'agriculteurs en multipliant les initiatives, sans attendre d'être sollicité :

Comment ?

- Par la professionnalisation et la formation des élus dans le cadre de leurs prises de parole (media training, veille d'actualité, identification de celles et ceux qui en plus du Président peuvent relayer les messages JA..) L'expérience de Nature Capitale ou du dernier Salon de l'Agriculture et SIMA où des élus préparés sur leurs sujets et ayant une aisance avec les médias doit nous encourager dans ce sens.
- En s'associant avec d'autres associations ou structures (MSA, CJD, CEJA etc.) et échanger / créer des passerelles en terme de messages et actions de communication externe
- En s'ouvrant à d'autres médias (féminins, jeunes, européens...) et d'autres univers (édition) en organisant des rencontres conviviales et informelles avec le grand public, les journalistes, les autres associations...
- En capitalisant sur ses évènements et en mettant en avant le savoir-faire JA en terme d'opérations de communication médiatique
- En mettant en avant la diversité de ses adhérents (portraits), en valorisant sa personnalité, sa fraîcheur et son parler vrai, qui font que notre syndicat Jeunes Agriculteurs bénéficie d'un véritable capital sympathie à entretenir et enrichir !

## Contexte

Dans le cadre de **résor'ganisation** « Chantier 6 Communication », une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le Web et pour améliorer la circulation de l'information dans le réseau.

Aujourd'hui, JA dispose d'outils de communication tels que les sites Web [www.demainjeseraipaysan.com](http://www.demainjeseraipaysan.com), [www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr), et le site Extranet dédié au réseau. Notons aussi, la diffusion des vidéos sur youtube et l'utilisation de réseaux communautaires tels que facebook.

Il s'agit de rendre plus efficace les outils. Trois cabinets experts du web ont été consultés afin de nous répondre aux objectifs fixés dans le cadre du chantier 6.

## Action des JA

### EXTRANET

Afin de répondre aux attentes du réseau en termes d'accès rapide à l'information sur extranet, nous apportons quelques améliorations sur la structure du site avant une refonte complète du site.

### INTERNET

**Demain je serai paysan** : [www.demainjeseraipaysan.com](http://www.demainjeseraipaysan.com). «Enfin un site d'information utile, complet, moderne...Bref, un lieu de RDV virtuel à l'image des jeunes, qui parle aux jeunes et surtout qui leur donne envie de franchir le pas ! Il permet de réunir sur une seule plateforme toutes les rubriques pratiques et les démarches pour devenir paysan». Aujourd'hui, 10 000 internautes par mois visitent le site !!

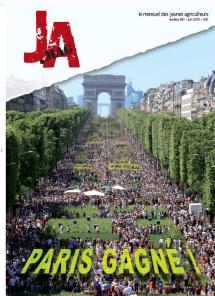
## Perspectives

Les outils multimédias sont des outils qui restent à développer au sein de notre structure. Après avoir établi un état des lieux de nos outils web, il est nécessaire de définir une stratégie de communication Web. Un comité de pilotage sera prochainement constitué pour la gestion du chantier.

# JA MAG : La diffusion : axe stratégique pour 2011

Fiche N°44

Grâce au système de rétrocession et à la nouvelle formule de *JA mag*, le nombre d'abonnés est en hausse pour la 7<sup>e</sup> année consécutive. Entre 2009 et 2010, le nombre d'abonnés a en effet continué d'augmenter (hausse de 4 %). Selon la Fédération nationale de la presse spécialisée (FNPS), le *JA mag* est une des rares revues à réaliser un chiffre d'affaires à la hausse depuis la crise de la presse (2009). En 2010, *JA mag* est demeuré le vecteur de communication du réseau. Des surdiffusions ont été réalisées à l'occasion de plusieurs événements (Nature Capitale, Sia, Space, congrès, Sommet de l'élevage, semaine Renouvellement des générations en agriculture, FNL...).



## Perspectives

**Développer encore plus les abonnements**

**La rétrocession, kézako ?**

Un pourcentage sur le chiffre d'affaires du département pouvant aller jusqu'à 16 %. Quatre numéros gratuits supplémentaires pour la première année d'abonnement, soit 15 numéros. Avec un taux d'abonnés suffisamment fort (+ 90 %) par rapport aux adhérents, le département a la possibilité de profiter de la diffusion du magazine pour acheminer ses propres pages départementales (un encart). Dans le *JA mag* jugé attrayant par nos lecteurs, insérer un encart devient donc un plus indéniable pour les départements et les régions qui bénéficient en plus d'une économie sur les coûts d'envoi. L'impression des pages départementales peut être réalisée par l'imprimerie ETC (imprimerie qui gère *JA mag*). *JA mag* ayant obtenu des tarifs très compétitifs. En moyenne, sur l'année, ce sont 19 encarts départementaux et régionaux qui paraissent dans la revue.

**A noter : un nouveau système de rétrocession est en cours d'analyse pour booster les abonnements et donc, davantage véhiculer les messages de JA.**

**Le plus du couplage ?**

La possibilité de démarcher de la publicité dans ces pages départementales pour financer les abonnements. **60 départements ont déjà opté pour cette solution.**

**Des pistes externes de développement**

Des chantiers sont en cours d'élaboration pour favoriser les abonnements des OPA (AS.CLCP, Cneap...).

## Action des JA

La nouvelle formule est rodée. Elle continue de recevoir des prix. En 2010, elle a été récompensée pour la qualité de ses photos et de ses dessins par la FNPS. Une nouvelle enquête de satisfaction réalisée courant du second semestre 2010 fait apparaître plusieurs points positifs : 86 % des lecteurs se déclarent plutôt satisfaits de la nouvelle formule, 66 % trouvent la nouvelle mise en page agréable (86 %), jeune (50 %), aérée (45 % - un effort sera fait en 2011 pour raccourcir les textes). Enfin, 76 % estiment que le *JA mag* répond à leurs attentes. Une majorité ne souhaite pas voir le magazine en ligne (64%).

## *Septième partie*

### *Vie des régions*



## Contexte

La région syndicale Bourgogne Franche-Comté est composée des 2 régions administratives Bourgogne et Franche-Comté et réunit 8 départements : Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône et Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

L'équipe administrative se compose de 4 salariées : 2 animatrices régionales en charge du RGA, une déléguée régionale et une secrétaire.

L'échelon de la région syndicale a vocation à remplir plusieurs missions :

- Accompagner les équipes départementales,
- Relayer et informer en constituant un relais de distribution entre les départements et l'échelon national,
- Construire des positions régionales, proposer et mener des projets communs.

## Action des JA

### •Appui du réseau, mutualisation et cohésion régionale

>Intervention des responsables de la région en département : AG, conseil d'administration...

>Formation régionale à la prise de responsabilités, pendant 15 jours à raison de 3 jours par mois de novembre à mars, les stagiaires réfléchissent à l'environnement social, économique et politique de leur vie quotidienne

>Formations à la communication, au financement des structures...

>Réunions animateurs, groupes échanges, groupes de travail régionaux, instances statutaires...

### •Communication

>Finale régionale de labour à Sementron (89) environ 5 000 visiteurs

>Journée régionale BFC sur le stand des JA au SIA

>Promotion du métier avec les forums installation et plusieurs autres formes d'actions incitant à faire découvrir le métier d'agriculteur

>Nature Capitale avec plus de 80 bénévoles de la région actifs de la préparation au démontage

### •Renouvellement des générations

>Lancement de Trans'Agri : bulletin de sensibilisation des agriculteurs à la transmission

**•Proposer des idées novatrices** notamment pour la PAC post 2013, la restructuration de la filière viande bovine. Ces idées sont également relayées auprès de différents interlocuteurs invités en conseil d'administration, le dernier en date étant Arnaud Danjean Député européen de notre circonscription.

## Perspectives

Jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté poursuivra sa politique de dynamisation du réseau et maintiendra son implication dans la réflexion et la mise en place du projet Reso'RGA'nisation.

La formation restera un axe majeur de travail pour la région en valorisant les formations passées et en proposant de nouvelles thématiques.

Notre région s'attachera également à poursuivre sa réflexion sur les enjeux nationaux et internationaux notamment sur la PAC post 2013.

## Contexte

L'année 2010 a été marquée par un changement d'équipe et de fonctionnement chez JA Centre. Matthieu Roblin a été élu président en mars 2010, à la tête d'un bureau de 6 personnes, chacun avec des missions bien définies. Le projet de mandature a guidé le conseil d'administration tout au long de sa première année de mandat, à travers 5 axes forts : l'installation, la communication interne, la communication externe, la formation et les filières.



## Action des JA

L'axe installation a été marqué par la réalisation d'une étude sur les capacités de résistance des JA face à l'horizon 2013. 40 JA ont fait l'objet d'une enquête permettant ainsi de mettre en place, fin 2010, trois groupes de travail avec les différents partenaires de l'installation sur la thématique de l'accompagnement des chefs d'entreprise avant, pendant et après leur installation. Ce travail se poursuit en 2011 par des actions concrètes.

L'année 2010 a aussi été marquée par l'embauche d'une animatrice programme, donnant à JA Centre la possibilité de reconquérir techniquement et politiquement le terrain du RGA.

En communication externe, beaucoup d'évènements : Nature Capitale bien sûr, mais aussi une présence à Innovagri, l'organisation de la finale régionale de labour et une journée au SIA. Afin de communiquer sur la possibilité de prendre du temps libre quand on est agriculteur et sur l'intérêt de se former tout au long de la vie, JA Centre a également réalisé deux court-métrages de 4 min afin d'en faire une diffusion via internet, en forums des métiers, en réunions cantonales...

La **communication** interne à JA Centre se matérialise par diverses rencontres : la réunion téléphonique des secrétaires généraux chaque mois pour préparer la commission syndicale, les réunions animateurs tous les deux mois, des groupes échanges avec les SG, et une tournée départementale par les élus régionaux dans les conseils d'administrations départementaux. Il ne faut pas oublier non plus l'appui réseau, avec l'intervention du délégué régional à 6 reprises dans les départements pour l'aide aux projets et aux responsables.

En ce qui concerne la **formation**, un séminaire d'équipe à la mise en place d'un projet de mandature a été réalisé au lendemain de l'assemblée générale. La fin de l'année a vu naître la troisième édition de l'école de responsables régionales, réunissant 10 stagiaires pendant 10 jours sur des thématiques comme la prise de parole en public et l'animation de groupes.

L'axe filières et prospective a vu se réunir deux groupes lait et un groupe dédié sur la PAC.

## Perspectives

Il reste encore un an à l'équipe de Matthieu Roblin pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en avril 2010. La légitimité de JA Centre au sein du réseau et vis-à-vis de ses partenaires restera, dans cette seconde partie de mandat, un enjeu fort.

## Contexte

Composées d'agriculteurs et d'agricultrices des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, soit 10 départements (Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Marne, Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) l'Est est une région très diversifiée. Elle est fondamentalement tournée vers ses voisins européens.

Les réseaux Jeunes Agriculteurs de la région Est se retrouvent régulièrement pour échanger, débattre, mutualiser et construire au travers des conseils d'administration, des groupes de travail, des réunions animateurs ou encore de l'assemblée générale.

## Action des JA

Au programme de l'année 2010, quatre grands axes prioritaires qui se sont déclinés sur le terrain sous différentes formes :

- La communication sur le métier d'agriculteurs pour qui l'année 2010 aura été très importante.
- La réflexion et la prospective agricole notamment sur les thèmes de la PAC 2013 et de l'application de la LMA dans son axe envers l'installation.
- L'appui au réseau et l'accompagnement départemental des équipes élues et administratives.
- La défense des intérêts des jeunes agriculteurs, au travers des actions syndicales qui ont pu être menées pour les filières en crises.

C'est tout d'abord Nature Capitale qui marquera les esprits pour 2010, avec 2 millions de visiteurs et plus de 150 JA de la région qui ont fait le déplacement en tant que bénévoles, ces deux jours auront encore une fois prouvé que les jeunes savent se mobiliser pour aller à la rencontre des citadins parler de leur métier et valoriser leur savoir-faire. Il faut également ajouter à cela, la finale régionale de labour et ses deux vainqueurs : Eric Burger et Cédric Stoehr que nous félicitons chaleureusement. Le beau temps a permis au public de profiter de cette belle journée pour venir en nombre et d'apprécier les animations préparées en nombre par les jeunes agriculteurs comme les expositions de matériel, les jeux inter-départements ou la mini-ferme.

Pour l'avenir de la PAC, les jeunes ont pu se réunir en région en 2010 pour débattre de leurs idées et de leurs attentes sur ce projet. Cette prospective et la mutualisation aura permis de rapprocher les attentes de la région des propositions de la structure nationale.

L'année 2010 aura été ponctuée également par des actions syndicales en particuliers dans les filières en crises. La région s'est notamment mobilisée sur la viande bovine avec le blocage de l'abattoir de Metz à l'automne 2010.

## Perspectives

L'Equipe emmenée par Jean Paul Fontaine a été réélue pour un second mandat de deux ans lors de l'assemblée générale 2010.

Dans un réseau en évolution, la région Est sait rester à l'avant garde des changements. Elle se veut constructive et proactive sur l'avenir de l'agriculture et du réseau Jeunes Agriculteurs. Les mutations amorcées par le projet résorGANisation prennent forme petit à petit. La région Est sera durant toute cette période à l'écoute et aux cotés des structures qui la composent pour accompagner au mieux les modifications qui sont en train de s'opérer.

Pour l'aspect festif, la région donne rendez-vous à l'ensemble du réseau pour les terres à l'envers lors de la finale nationale et européenne de labour les 16, 17 et 18 septembre aux portes de Strasbourg.

## Contexte

JA Massif Central réunit les 7 départements de l'Auvergne et du Limousin : Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy de Dôme et Haute-Vienne. Le Massif Central se caractérise par la culture de l'herbe principalement, mais aussi par la grande diversité de ses productions, animales et végétales. Zone rurale par excellence, l'agriculture y tient une place particulièrement importante.

2010 est une année de renouvellement des générations de responsables dans le Massif Central : les équipes des régions, de certains départements ont été quelque peu bouleversées. Ce renouveau n'a pas empêché le suivi des dossiers, dans un souci permanent de veiller à installer des jeunes, sur des projets viables, vivables et transmissibles.



Egletons

## Perspectives

Le Massif Central, zone spécifique aux productions diversifiées reste dépendant d'un politique particulière de zones défavorisées. Plusieurs départements font le constat d'une baisse conséquente du nombre d'installations cette année. Dans un contexte difficile pour la grande majorité des filières du Massif Central, le Renouvellement des Générations est plus que jamais un défi... Que les JA régionaux sont prêts à relever : en promouvant le métier, en sensibilisant les différents acteurs du milieu rural à l'importance capitale de l'agriculture pour son développement, en faisant valoir les spécificités d'un terroir rude mais attachant !

## Action des JA

- 2010 fait suite aux années précédentes, sans grand changement pour les exploitations du Massif Central. Le bilan de santé a donné un peu d'air à certaines trésoreries... en laissant de côté une génération de jeunes installés, qui n'ont pas bénéficié de la revalorisation de DPU promise. Prix bas, hausse des charges, le constat se perpétue au fil des ans, et crée un climat particulièrement inquiet. Les nouveaux défis auxquels est confrontée la profession agricole aujourd'hui sont nombreux, et, ajoutés à un contexte particulièrement difficile, prennent un caractère submergeant... qui révolte certains.
- En particulier sur le dossier viande bovine : l'année a été très agitée. Quelques actions locales (contractualisation avec les Intermarchés en Creuse...) ont eu lieu. Au mois de novembre, la tension à son comble a fait place aux actions nationales de blocage des abattoirs Bigard. Dans le Massif Central, les abattoirs de Villefranche d'Allier et d'Egletons ont été bloqués. Peu après l'accueil en Corrèze de la session nationale viande bovine, ces actions ont laissé un goût d'inachevé que les groupes de travail suivant et à venir visent à améliorer.
- Le Puy de Dôme a également accueilli en 2010 le congrès de la Fédération Nationale Ovine. En amont de cet évènement, les Jeunes Agriculteurs ont occupé la place de la Victoire à Clermont Ferrand avec l'action 'Revenons à nos moutons', qui a permis de promouvoir la filière ovine.
- Le Sommet de l'Elevage à Cournon, et la Finale Régionale de Labour dans la Creuse ont constitué des temps forts de communication dans le Massif Central. Permettant d'accueillir des populations extra-agricoles, ces évènements ont permis de sensibiliser le grand public aux réalités du monde agricole. Le Sommet de l'Elevage s'est déroulé dans un climat tendu (grève de l'APLI, et absence de l'Office du lait, manifestation FNB), ce qui n'a pas fait obstacle à la convivialité habituellement de mise sur le stand JA. Convivialité et accueil du grand public qui ont été mis en avant à l'occasion de Nature Capitale, une opération nationale à laquelle les JA MC ont pris plaisir à participer.
- Un travail régulier dans le réseau a été poursuivi : Interventions auprès des plus jeunes (étudiants...), comme auprès des adhérents (AG) a permis de discuter et d'avancer sur le Renouvellement des Générations en Agriculture et les dossiers syndicaux qui suivent.



Villefranche

## Contexte

JA Méditerranée associe trois régions administratives :

- la Corse,
- le Languedoc-Roussillon,
- la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

13 départements :

Alpes de Hautes Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Aude, Bouches du Rhône, Corse du Sud, Haute Corse, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

## Action des JA

Depuis 2002, année de restructuration entre les deux CRJA programmes et le CRJA Méditerranée, JA LR et JA PACA se sont vues confiées les missions dévolues aux régions syndicales.

Cette nouvelle configuration porte ses fruits et est plébiscitée par les départements : proximité accrue, plus forte réactivité, représentativité légitime vis-à-vis des OPA et des politiques. Elle n'empêche pas la mise en place d'actions communes telles : Nature Capitale, la Finale Régionale de Labour, l'organisation de la tournée régionale et la défense des amendements au rapport d'orientation, le discours régional prononcé au congrès, l'animation du stand JA lors du SIA, la participation au Super Marché Solidaire à Paris...

### Cette année a vu se réaliser des actions similaires sur les deux régions :

- RGA : suivi de la mise en place du nouveau dispositif à l'installation au sein des départements ; suivi habituel de l'évolution des politiques installations nationales et régionales (PIDIL, CDI...) ; appui et coordination des PII ; suivi de la mise en application de la LMAP concernant le portage des missions de services publics des ADASEA aux Chambres d'Agriculture ;
- Service de Remplacement : coordination régionale des SDR (changement de statuts, projet Sdyr, Casdar)
- Viticulture : participation aux Conseils de Bassins et suivi de la mise en œuvre des mesures OCM et FEADER
- Grandes Cultures : suivi des réunions de l'association Blé Dur Méditerranée.
- Développement Rural : suivi et participation aux travaux de la CRAE ; pressions pour la reconduction de la PHAE ; mobilisation sur la session Montagne
- LMAP : suivi de l'élaboration de la loi et analyse de celle-ci lors de sa parution, notamment dans ses aspects foncier et organisation des filières
- PAC : travail sur les propositions pour la PAC après 2013 ; réflexions autour des spécificités méditerranéennes et de l'avenir des OCM fruits et Légumes et Viticulture

### D'autres actions plus spécifiques à chaque région ont aussi été réalisées :

#### En PACA :

- RGA : Gestion du PRI ; mise en ligne du site Internet des Points Info de PACA ; signature d'une charte avec Coop de France Alpes Méditerranée pour « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs par une meilleure implication dans les coopératives » ; coordination des actions menées lors de la semaine RGA.
- Fruits et Légumes : intervention auprès du Président de la République pour la mise en place de mesures de limitation de la distorsion de concurrence et pour une meilleure répartition de la valeur au sein de la filière
- Création et participation aux travaux du G4 (groupe de réflexion et d'échanges inter-OPA régionales)
- Environnement : intervention à la conférence « la santé est dans le pré » organisée par l'Association Santé Environnement France
- Formation : suivi de la mise en place des nouvelles procédures VIVEA et de la régionalisation de l'organisation

#### En Languedoc Roussillon :

- RGA : communication sur le métier et l'installation lors du salon Dionysud et dans la presse lors de l'opération « Mois je m'installe » (articles dans la presse) ; promotion du métier dans les collèges avec la reconduction du concours « Images de nos campagnes » ; coordination et suivi des journées départementales Installation ; organisation d'une journée régionale d'évaluation de la mise en œuvre du PPP dans le cadre du programme Primevère avec tous les acteurs du parcours PPP
- Viticulture : action auprès de France AgriMer pour accélérer le paiement des primes à la restructuration
- Fruits et Légumes : organisation d'opérations « Saveurs de nos Campagnes » avec dégustation de fruits et autres produits labellisés sous la marque ombrelle régionale Sud de France ; soutien à la filière en crise ; mobilisation sur la session Fruits et Légumes
- Lait : mobilisation pour lutter contre la baisse du prix du lait et création d'une association (AP2LR) pour la mise en route d'un lait régional labellisé Sud de France du lait
- Formation : lancement d'une Ecole de Responsables régionale avec 3 modules de 2 jours.

## Contexte

L'année écoulée a vu la mise en place d'une nouvelle équipe régionale, qui centre son projet de mandature 2010-2012 autour de 4 axes : le RGA, l'organisation économique des filières, l'environnement et l'appui au réseau.

L'année de mandature 2010-2011 a été marquée en particulier par le suivi d'un dossier majeur : la réforme nationale de gestion de l'irrigation.

## Action des JA

**Le Renouvellement des Générations en Agriculture** : réflexion sur la mise en place d'un outil de portage du foncier (Conseil Régional, crédit agricole, SAFER) ; suites de la LMA en terme d'organisation du travail sur le RGA et mise en place des CDI, CRI, et COTI au niveau départemental et régional ; évaluation régionale du PPP auprès des porteurs de projet ; déclinaison de la semaine nationale du RGA sous le thème « l'emploi est dans le pré ». En outre, les JA de l'Ariège ont accueilli la session nationale RGA 2011.

**La promotion du métier.** Principales actions menées: action de valorisation des métiers dans les collèges et les lycées (binômes agriculteur-salarié) ; édition de supports pour la promotion des métiers; consolidation du site Internet régional dédié à l'installation ; jeu concours auprès des classes de 5eme; participation au concours JA « Affiche ta passion » ; opération « Lait dans les écoles »; Finale Régionale de Labours dans le Tarn et Garonne.

**Politique régionale.** Suivi des instances d'orientations de la politique régionale : CAF régional, CRI, COREAM (FEADER axes 1 et 2), Contrat de Plan Etat Région, assiduité au CESER (contributions sur deux rapports : biodiversité, PAC2013). Souligner le démarrage de l'élaboration de deux futurs documents cadres pour orienter les politiques publiques : le Programme Régional d'Agriculture Durable (PRAD, issu de la LMA), et le Schéma Régional Climat Air Énergie (issu du Grenelle 2).

**Dossiers syndicaux.** Les dossiers principaux de la période : lobbying pour faire évoluer la réforme sur l'irrigation et revendication en faveur d'un plan régional de stockage de la ressource en eau, crise viande bovine et mobilisations associées, avec la relance d'un groupe régional JA ; suite à un séminaire des OPA sur la reconquête de la valeur ajoutée, lancement d'un projet inter-OPA et inter régional sur la mise en place d'une identification territoriale des produits agricoles et agroalimentaires (Aquitaine et Midi-Pyrénées) ; participation à la réflexion auprès du Conseil Régional pour la mise en place d'un plan Protéines ; lancement d'un groupe interne JA interfilières ; démarrage d'un groupe lait interrégional (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées). Enfin, JAMP a poursuivi la réflexion sur PAC2013 à l'occasion de la tournée nationale.

**L'appui au réseau** est assuré au quotidien vers les animateurs et les élus départementaux, sur l'ensemble des dossiers. Les équipes départementales bénéficient à leur demande d'un appui régional dans le cadre de leurs écoles de responsables, de leurs conseils, ou encore de projet de formation spécifiques. L'année écoulée a été marquée par la relance d'un groupe régional d'échanges réunissant les binômes départementaux Secrétaire Général-animateur (dynamiques cantonales), par le lancement d'une tournée RGA sur les départements, et enfin par la réflexion interne sur le projet Résorganisation.

## Perspectives

Poursuite des travaux sur un outil de portage du foncier, et exploitation des résultats d'une étude régionale sur la fragilisation des jeunes installés. Poursuite des travaux sur la contractualisation céréalier-éleveurs, l'organisation économique, suivi des projets régionaux (Plan Protéines, Identification territoriale des produits, dossiers environnementaux, PRAD). L'appui aux dynamiques locales et départementales demeurera une priorité : groupe échanges des SGx; participation aux écoles de responsables (hiver 2011-2012); poursuite de l'appui réseau RGA; projet de formation commune des animateurs; et enfin relance du bulletin régional interne d'information JAMP.

## Contexte

La région comprend trois régions programmes : le Nord-Pas de Calais, la Picardie et l'Île-de-France et réunit 7 départements : Aisne, Ile-de-France Ouest, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, Somme.

Un nouveau bureau régional a été élu lors de notre CA de septembre 2010, avec à sa tête Karel LESAFFRE (Pas de Calais).

L'action de notre région comprend 5 axes :

- Défendre et proposer
- Relayer et représenter nos structures dans le réseau JA et dans les OPA
- Assurer une homogénéité de fonctionnement entre départements
- Appuyer aux départements demandeurs
- Communication et actions régionales.

## Action des JA

### Dossiers :

- Renouvellement des générations en agriculture : Défense au quotidien de l'installation auprès des pouvoirs publics
- Politique Agricole Commune : En concertation avec les départements, JA région Nord a mené un travail de réflexion et de proposition sur la PAC de 2013.
- Veille sur les autres dossiers importants pour la région (lait, grandes cultures...)
- Lobbying auprès de l'Union Européenne : AG régionale à Bruxelles en juin, marché du terroir à Bruxelles en juillet, accueil de députés européens en novembre.

Sans oublier les nombreuses actions syndicales : les 1700 tracteurs à Paris le 27 avril, lobbying sur la LMA, actions sur le foncier, manifestations viande en novembre...

### Appui du réseau, mutualisation et cohésion régionale :

- Nombreuses interventions des responsables de la région en départements : A.G., conseils d'administration, séminaires...
- Instances statutaires, réunions animateurs, groupes de travail régionaux.
- Voyage régional : 50 JA présents pendant 2 jours avant le congrès : découverte de l'agriculture des Pyrénées-Orientales et préparation du congrès.

### Communication :

- Finale Nationale de Labour les 10, 11, 12 septembre dans la Somme
- Nature Capitale avec 200 bénévoles de la région mobilisés lors de l'événement mais aussi pendant la préparation sur le site de Saclay.
- Finale régionale de labour le 29 aout dans le Nord
- Marché solidaire à La Défense le 31 aout
- journée région Nord sur le stand des JA au SIA.

### Mais aussi :

- 5000 Plaquettes régionales éditées
- La lettre d'information Perds Pas le Nord
- L'encart régional inséré dans JA mag (6 N°, 2000 exemplaires)



« AG région Nord en juin 2010 à Bruxelles »

## Perspectives

En 2011, l'accent sera mis sur le renouvellement des générations en agriculture, sur la PAC de 2013, sur la communication et sur le dossier élevage.

## Contexte

La région syndicale « Normandie » est composée de 5 départements : le Calvados, la Manche et l'Orne (Basse-Normandie), ainsi que de l'Eure et de la Seine-Maritime (Haute-Normandie). L'année 2010 a connu une actualité syndicale chargée.

JA Normandie a participé à l'évènement national phare de l'année : Nature Capitale!



## Perspectives

L'année 2011 promet d'être intense, avec notamment la mise en place de la Conférence de bassin laitier. Et JA Normandie continuera à défendre quotidiennement les jeunes agriculteurs de la région.

## Action des JA

### Les incontournables

Notre Assemblée Générale annuelle a eu lieu le 15 avril 2010. Elle s'est déroulée sur une exploitation agricole : le GAEC Clos Quentin, dans la Manche. Le thème retenu était « Quelle agriculture pour le consommateur du futur ? ». Une nouvelle équipe a été élue. Ce Conseil d'Administration s'est ensuite réuni à 6 reprises.

Notre Finale Régionale de Labour s'est déroulée le 28 août à Formentin, dans le Calvados. 6 concurrents y ont participé. Le Manchois, Samuel Capelle, en a remporté le titre.

4 commissions « Renouvellement des Générations en Agriculture » se sont réunies en 2010. L'activité a largement été consacrée à la mise en œuvre d'actions d'information et de communication sur l'installation et la transmission, mais aussi à des discussions quant au transfert des missions de service public vers les chambres d'agriculture. Ces commissions ont enfin été l'occasion d'organiser, en collaboration avec l'ADASEA Normandie, les 15 ans du RDI le mardi 27 avril dans le Calvados.

La commission « lait » a quand à elle entamé une réflexion sur l'après quotas et sur l'organisation de la filière au niveau régional, ainsi que sur la contractualisation et le regroupement.

### Les actions syndicales

Le 27 avril, nous avons participé au rassemblement de tracteurs à Paris visant à alerter les pouvoirs publics sur la situation préoccupante des producteurs du secteur des « grandes cultures ». JA Normandie a aussi participé durant l'été 2010 aux actions de stickage des produits phare des industriels en GMS, pour dénoncer la non prise en compte des indicateurs de l'interprofession dans le prix du lait.

Début Novembre, les JA de Normandie ont bloqué l'abattoir du groupe Bigard-Socopa à Coutances dans la Manche, participant ainsi à une mobilisation nationale JA/FNSEA pour réclamer une juste rémunération des producteurs de viande bovine.

### Nature Capitale

Dans le cadre de Nature Capitale, et pour promouvoir la diversité de l'agriculture normande, JA Normandie a créé un blog et des objets collectors « Normandi' Vert Cité ».

Les 23 et 24 Mai les JA normands ont animé sur les Champs Elysées un marché du terroir, des ateliers divers, un défilé de mode « lin », et un défilé de robes « faites maison » (dont la fabrication fut le fil conducteur de plusieurs ateliers « bricolage » en amont...).

### Contexte

La région syndicale Ouest, c'est deux régions, la Bretagne et les Pays de la Loire, c'est avant tout 9 départements, le Finistère, les Côtes d'Armor, le Morbihan, l'Ille et Vilaine, la Mayenne, la Sarthe, le Maine et Loire, la Loire Atlantique et la Vendée et c'est aussi une équipe administrative composée de 13 animatrices départementales, 2 animatrices régionales en charge du dossier RGA, un délégué régional et 9 assistantes.

Un réseau qui cette année n'a eu de cesse de travailler pour faire en sorte que les filières de productions animales se relèvent de la crise face à laquelle elles sont confrontées, pour que les producteurs retrouvent un prix rémunérateur, la place qui est la leur dans la société et surtout retrouver un dynamisme régional en termes d'installation dans ces filières...

### Action des JA

#### La Prospective : toujours un temps d'avance !

**La production laitière :** les JA de l'Ouest ont porté le projet lait JA et ont aussi travaillé sur les « spécificités jeunes » à prendre en compte dans le cadre de la contractualisation.

**La production porcine :** travail actif pour rénover le fonctionnement du MPB et sur l'origine des viandes.

**PAC post 2013 :** forte mobilisation pour alimenter le projet JA « Génération PAC 2014 ».

#### Les actions syndicales : encore une année de crise ...

**Lait :** un combat sans faille sur le dossier prix du lait pendant l'été, qui a permis de faire respecter l'accord du 03/06/09.

**Porc :** multiples actions en GMS, auprès des salaisonnères et des abatteurs sur le 2<sup>nd</sup> semestre pour la mise en place de l'étiquetage de l'origine des viandes, qui ont permis le 15 décembre, la signature d'un accord interprofessionnel.

**VB :** un florilège d'actions en GMS, auprès des abatteurs, des blocages de cotations d'août à novembre, pour aboutir en novembre à des engagements des pouvoirs publics et des acteurs de la filière afin d'atteindre à moyen terme, un prix rémunérateur pour les éleveurs.

#### L'appui au réseau :

- *Auprès des responsables* : CA, groupes de travail, AG.
- *Auprès des animateurs* : information et appui technique quotidien.
- *A Paris* : participation aux CS et aux temps forts du réseau.

#### La communication : 2010 une année riche en évènements !

- **Le championnat de labour :** la FRL organisée par les JA 49.
- **La promotion des produits laitiers dans les écoles :** près de 3 000 enfants de la région sensibilisés au parcours du lait de l'exploitation à la transformation.
- **Le Plein des Sens :** plusieurs milliers de vacanciers rencontrés dans 3 départements.
- **Nature Capitale :** une centaine de JA mobilisés à Paris pour cette aventure inoubliable !

### Perspectives

Les JA de l'Ouest souhaitent tout d'abord être acteur dans l'évolution de l'organisation des filières pour retrouver une forte dynamique d'installations; ils seront à ce titre la force de proposition dans le cadre des réflexions sur la PAC post-2013. Ils entendent également profiter de Réso'RGAisation pour revoir la structuration de leur réseau. Ils comptent enfin développer leurs actions de communication, avec notamment, le retour cette année d'A Travers Champs ...

## Contexte

L'année 2010 restera dans les mémoires comme une année particulièrement riche en évènements de communication, mais aussi en actions syndicales !

## Action des JA

### Alerter et sensibiliser

Des actions syndicales fortes ont ponctuées l'année, sur la filière laitière caprine le 29 juin en Ardèche, la filière laitière bovine en juillet-août dans les GMS et auprès des collecteurs-transformateurs, et sur la filière viande bovine, qui a mobilisé le réseau en septembre. Les JA Rhône-Alpes se sont aussi investis lors de la semaine du foncier en juillet.

Les départements et cantons JA ont organisé tout au long de l'année de nombreuses autres actions, moins visibles mais tout aussi efficaces, notamment auprès des élus, traduisant leur détermination à défendre leur métier.

Cette année fut résolument tournée vers la communication envers les citoyens ! Les JA de Rhône-Alpes ont en effet organisé « l'Agriculture s'invite à Lyon », en avril au centre de Lyon, avec l'objectif de recréer un lien entre les agriculteurs et les consommateurs, et de valoriser le métier.

La participation à Nature Capitale à Paris a ensuite mobilisé une centaine de JA rhônalpins pour 3 jours de folie et de rencontres.

### Se former et proposer

Au delà de ces actions, les JA de Rhône-Alpes ont mené un travail de fond pour être force de proposition sur diverses thématiques. L'organisation de la session Foncier en février dans le Rhône, la tournée régionale sur la PAC la 16 juillet, ainsi que les nombreux groupes de travail sur l'installation et les filières ont été des moments de réflexion intense.

Une dynamique sur le thème de l'installation a été relancée afin d'améliorer la politique régionale à l'installation. Les JA se sont notamment saisi des questions que posait l'intégration des missions de service public des Adasea aux chambres d'agriculture.

JA a également été moteur dans la coordination et le suivi de la première promotion de la formation de responsables régionaux « Acteurs...Demain ». Le succès de ce premier cycle incite à renouveler l'expérience : Acteurs...Demain accueillera ainsi en 2011 une nouvelle promotion !

Le fonctionnement du groupe échange (SG et SGA) a permis de créer une dynamique sur l'organisation d'évènements grand public au niveau régional. Ce travail se fait en complémentarité des groupes animateurs, moment d'échanges et de mutualisation d'outils et méthodes employés par les salariés.

## Perspectives

L'année 2011 s'annonce très chargée :

- sur la communication, avec un nouveau rendez-vous avec les lyonnais : l'organisation de « L'agriculture au cœur des Lumières », et avec la participation à Nature Capitale Lyon en juin 2011 ;
- mais également sur le fond, avec la participation au Projet Agricole Régional, les réflexions à développer sur la politique à l'installation en région, sur la filière lait et la mise en place des bassins laitiers...

De nombreux challenges à relever encore cette année, et ce, dans une optique permanente de créer les conditions optimales pour s'installer aujourd'hui en agriculture.

## Contexte

La région syndicale Sud Ouest est composée des deux régions administratives (Aquitaine et Poitou Charentes) soit neuf départements au total. Malgré une année syndicalement très chargée, les responsables régionaux ont su mener à terme certains projets fédérateurs et importants pour notre région tels que l'appui réseau, la prospective, la communication/diffusion des positions syndicales JA au sein du réseau.

## Action des JA

### • une action transversale sur l'information, la communication, la coordination de projets au sein du réseau JA

En interne, le lien avec les départements de la région Sud Ouest a été maintenu grâce au « Tour d'Actualités Syndicales » des départements organisé chaque mois, soit lors d'entrevues (CA Sud Ouest) soit à distance (Réunion téléphonique de bureau Sud Ouest). Ces remontées sont stratégiquement positionnées la semaine avant les CS pour diminuer les délais de réponses aux départements.

Concernant la communication interne, en complément des outils nationaux et départementaux existants, la région Sud Ouest réalise, après chaque réunion nationale majeure (CA et CS) des newsletters par mail relatant les dossiers traités et les positions prises par JA au niveau national et apportant les réponses aux questions remontées par les départements.

En externe, Jeunes agriculteurs du Sud-Ouest a maintenu son effort de communication auprès du grand public avec le stand institutionnel régional JA lors de la Finale Régionale de Labour (Plassay, Charente Maritime, Août), mais l'évènement majeur qui a mobilisé plus d'une centaine de jeunes agriculteurs de la région a bien sur été Nature Capitale fin mai, qui a connu le succès que l'on connaît.

### • la prospective et l'appui au réseau : les deux autres axes forts de JA Sud Ouest

Au-delà de la communication qui représentait à elle seule un des axes de travail de la région, JA Sud Ouest a maintenu ses efforts sur ces deux axes prioritaires :

- L'appui au réseau s'est matérialisé par des interventions en départements, la présence de responsables régionaux en tournées régionales syndicales, des réunions animateurs,
- la réflexion prospective a été dense en région sur notamment sur la PAC post 2013 et au travers des travaux sur le rapport d'orientation.

### • une année syndicale dense

La situation de toutes les filières de production étant compliquée en 2010, l'année syndicale a été particulièrement dense. Les responsables de JA Sud Ouest ont su se montrer particulièrement disponibles pour faire remonter les problématiques syndicales et apporter autant de réponses que possibles aux responsables départementaux. Sur des sujets propres à nos régions telle que la gestion de l'eau, l'environnement, la filière laitière, la région syndicale s'est positionnée en relais des régions programmes.

En interne, les responsables se sont investis nationalement dans la réflexion sur l'avenir du réseau JA au travers du projet Réso'RGAisation. Régionalement, pour faire face à l'augmentation du travail syndical à fournir à l'échelle des régions programmes et pour accompagner leur structuration, un nouveau fonctionnement de remontée des questions à la commission syndicale a été mis en place fin 2010.

### • Les régions programmes : pivot de l'action JA en faveur du renouvellement des générations

Outre l'important travail de suivi du nouveau parcours à l'installation, JA Aquitaine et Poitou Charentes développent leurs actions en faveur du renouvellement des générations en agriculture autour de plusieurs axes :

- La promotion du métier (forums installation, mallettes pédagogiques, et autres formes d'actions incitant à faire découvrir le métier d'agriculteur),
- La représentation et la défense des idées JA pour favoriser le renouvellement des jeunes auprès des pouvoirs publics et partenaires régionaux (DRAF, Conseils Régionaux, OPA...)
- La coordination des actions en faveur des futurs et nouveaux installés (actions PIDIL...).

## Contexte

JA Outre Mer s'attèle à porter les préoccupations des jeunes auprès des pouvoirs publics depuis 2002.

Lancée officiellement à l'occasion de l'Interdom en avril 2011, la Région Outre Mer se structure pour gagner en légitimité et efficacité. Les réunions Interdom qui ont lieu 3 fois par an, sont des moments d'échanges, de mutualisation et d'élaboration de stratégie pour être force de proposition sur les problématiques transversales aux départements.



## Action des JA

### RGA :

Lancement du nouveau dispositif dans les Doms (dans les textes) en septembre 2010 et de manière opérationnelle début 2011. Et ce, grâce au lobbying réalisé auprès des deux ministères de tutelles.

Mise en place du Fonds de garantie pour faciliter l'accès aux financements et notamment aux prêts MTS-JA dans les départements où cela ne fonctionnait pas mais également pour des projets de diversification. Parution des résultats de l'étude de l'ASP sur les installations aidées et non-aidées en outre mer. Ces résultats et préconisations ont imposé de clarifier le positionnement politique afin de fixer un cadre pour les années à venir.

Structuration JA Outre Mer : dépôt des statuts et mise en place d'un fonctionnement régional adapté aux difficultés d'éloignement (réunions téléphoniques, bulletin d'infos, cotisation...).

Appui réseau : plusieurs journées pour faire le point sur le rôle de chacun au sein de la structure, le fonctionnement du réseau, la réalisation d'ateliers de réflexion sur la dynamique des cantons, la relance syndicale... ; Vie du réseau: JA Outre Mer a permis la participation de la responsable installation à la session installation 2011 en Ariège. Un jeune par département a pu également participé à la session foncier en Haute-Vienne. Enfin, responsables et administratifs ont participé aux formations proposées par JA national (Président/SG, nouveaux animateurs...).



## Perspectives

- Organisation de l'UH 2011 portée par l'équipe JA Guadeloupe mais avec une dimension régionale
- Accompagnement de la mise en place du nouveau dispositif de l'accompagnement de l'installation
- Participation au projet « Comme un oiseau » qui se déroulera aux jardins du Luxembourg, printemps 2012, dans la continuité de l'Année outre mer
- Renforcement du fonctionnement régional
- Appui réseau aux départements sur la structuration, les financements et la relance
- Réunion Interdom 2012 en Martinique





14, rue La Boétie  
75382 Paris cedex 08  
tél : 01 42 65 17 51 fax : 01 47 42 62 84  
site internet : <http://www.jeunes-agriculteurs.fr>